



Schéma départemental en faveur des langues de Bretagne 2021 - 2026

Version française

Direction
de la Citoyenneté

cotesdarmor.fr



Côtes d'Armor
le Département



Édito

Côtes d'Armor, Aodoù an Arvor, Côtes d'Ahaot... trois noms qui désignent en français, breton et gallo un même territoire de Bretagne riche de sa diversité linguistique et de son identité culturelle singulière !

Aujourd'hui, la question de la diversité linguistique pose l'impérieuse nécessité de transmettre et faire vivre au quotidien un patrimoine culturel immatériel vecteur d'enrichissement et d'épanouissement individuel et collectif.

Face au déclin des langues régionales et minoritaires que l'UNESCO s'emploie à endiguer pour promouvoir le multiculturalisme, le Département des Côtes d'Armor a choisi de s'emparer de la question aux côtés de partenaires institutionnels et associatifs dans le but de favoriser l'usage social du breton et du gallo, de promouvoir la visibilité de ces deux langues régionales au sein de l'institution départementale et dans l'espace public et de favoriser une appropriation collective de richesses culturelles qui œuvrent à l'inclusion et l'interaction sociale.

Soucieuse de la vitalité culturelle de notre territoire, l'actuelle majorité a souhaité doter le Conseil départemental d'un document cadre fixant des orientations pour les prochaines années en faveur de la sauvegarde et de la promotion du breton et du gallo. Fruit d'une démarche collaborative, ce schéma s'inscrit en complémentarité avec nos politiques publiques et notamment celles des solidarités (petite enfance, personnes âgées, etc).



Le prisme de l'héritage linguistique est aussi l'occasion de rappeler l'identité culturelle de notre département, traditionnellement partagé entre une aire culturelle bretonnante à l'Ouest, la Basse-Bretagne, et une aire culturelle gallésante à l'Est, la Haute-Bretagne. Riche de ses 100 000 locuteurs à quasi-parité bretonnants et gallésants, notre territoire apparaît à bien des égards comme un condensé de Bretagne.

Les Côtes d'Armor recèlent d'irréductibles talents et d'irréductibles richesses dont font résolument partie le breton et le gallo. Nous sommes déterminés à agir pour conforter, revitaliser et pérenniser cet héritage et ce pluralisme linguistique qui constituent pour nous, costarmoricains et costarmoricains, un véritable atout, un supplément d'âme, au cœur d'un territoire d'irréductibles : les Côtes d'Armor ! 🌿

Romain BOUTRON

Président du Département
des Côtes d'Armor

Avant-propos

Les langues sont la condition fondamentale d'un environnement culturel riche et dynamique. Vecteur de lien social, d'apprentissage, d'épanouissement individuel et collectif, elles traduisent un imaginaire, une sensibilité, véhiculent des opinions, se distinguent par un foisonnement de mots et d'expressions... Elles participent de cette diversité culturelle qui constitue un élément clé du patrimoine commun de l'humanité. Peut-être plus qu'hier, elles sont une richesse dont nous sommes les modestes dépositaires.

En Côtes d'Armor, nous avons la chance de pouvoir lire et entendre le breton et le gallo, deux langues régionales dont la situation s'avère préoccupante. C'est parce que nous sommes conscients de l'unicité, de la singularité et de la valeur de cet héritage que nous avons choisi d'engager le Département des Côtes d'Armor dans la voie de l'aménagement linguistique aux côtés de partenaires institutionnels et associatifs.

Cet engagement est notamment favorisé par les dispositions de l'UNESCO qui encouragent le dialogue interculturel et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. En France, la loi NOTRe du 7 août 2015 qui consacre la reconnaissance des droits culturels permet aux collectivités territoriales d'asseoir une politique linguistique locale en disposant que les politiques de soutien aux langues régionales relèvent de compétences partagées. Les États Généraux des Politiques



Culturelles que nous avons organisés dès 2016 pour redéfinir nos modalités d'intervention en faveur de la Culture participent d'ailleurs de ce mouvement d'affirmation des droits culturels afin de garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle.

Parce que la transmission et la diffusion des langues, notamment leur visibilité et leur usage social, sont les clés de la préservation et de la revitalisation linguistique, nous avons choisi de structurer ce schéma autour de deux axes : « Transmettre la langue », d'une part, et « Vivre la langue », d'autre part. Car, tout aussi nécessaire et importante soit-elle, la seule transmission ne suffit pas à structurer une politique linguistique. La langue doit vivre, prendre sa place dans l'espace public, redevenir fonctionnelle. Avec ce schéma départemental en faveur des langues de Bretagne, nous voici donc prêts à franchir un cap, une étape importante pour affirmer et revendiquer haut et fort nos richesses culturelles.

Thierry Simelière
Vice-président du Département
chargé de la Culture et du Patrimoine

Sommaire

INTRODUCTION	p. 6
1. Une diversité linguistique menacée	p. 6
2. Le cadre juridique international et la promotion de la diversité culturelle	p. 7
3. Le cadre législatif français	p. 8
 PREMIÈRE PARTIE	
LA SITUATION DU BRETON ET DU GALLO DANS LES CÔTES D'ARMOR	p. 10
Introduction	p. 10
1. Les principaux enseignements de l'enquête sociolinguistique de 2018	p. 11
2. La situation du breton dans les Côtes d'Armor	p. 12
3. La situation du gallo dans les Côtes d'Armor	p. 12
4. L'enseignement et la formation pour adultes	p. 13
4.1. L'enseignement bilingue français-breton	p. 13
4.2. L'initiation et l'enseignement optionnel	p. 15
4.3. L'enseignement supérieur	p. 17
4.4. Les cours et la formation pour adultes	p. 18
5. L'action des collectivités locales en faveur de la diversité linguistique	p. 19
5.1. La charte « Ya d'ar brezhoneg »	p. 19
5.2. La charte « Du Galo, dam Yan, dam Vèr »	p. 20
6. L'action du tissu associatif	p. 21
6.1. Les associations agissant en faveur de la langue bretonne	p. 21
6.2. Les associations agissant en faveur de la langue galloise	p. 22

DEUXIÈME PARTIE :

PROGRAMME D' ACTIONS POUR LE BRETON ET LE GALLO (2021 - 2026)	p. 24
Introduction	p. 24
Un schéma évolutif, faisant une large place à la concertation et au pragmatisme	p. 25
Une démarche accompagnée par un comité de suivi et d'évaluation	p. 25
1. Axe 1 : Transmettre la langue	p. 26
1.1. Enseignement et formation initiale	p. 26
1.2. Formation continue et formation pour adultes	p. 27
1.3. Solidarités	p. 28
2. Axe 2 : Vivre la langue	p. 30
2.1. Animation culturelle de territoire, mémoire et vie associative	p. 31
2.2. Communication	p. 35

I. Introduction

« Les langues sont un trésor et véhiculent autre chose que des mots. Leur fonction ne se limite pas au contact et à la communication. Elles constituent d'une part des marqueurs fondamentaux de l'identité, elles sont structurantes, d'autre part, de nos perspectives »¹

1- UNE DIVERSITÉ LINGUISTIQUE MENACÉE

Expression prégnante de la diversité culturelle, les langues constituent une part essentielle du patrimoine de l'humanité. Elles sont une clé de l'identité multiculturelle et la condition fondamentale d'un environnement culturel riche. Leur préservation revêt un enjeu majeur, d'autant que, depuis plus d'un demi-siècle, la diversité linguistique n'a de cesse de décliner. Plus de 6 000 langues sont aujourd'hui parlées dans le monde, dont près de la moitié seraient selon l'UNESCO, amenées à disparaître avant la fin de ce siècle.

À l'instar de nombreux pays, la diversité linguistique présente une situation préoccupante en France. Locuteurs et usagers de langues dites « régionales » y sont, génération après génération, de moins en moins nombreux. En Bretagne, l'UNESCO

a ainsi identifié le breton et le gallo comme étant « sérieusement en danger » sur une échelle comprenant cinq degrés (vulnérable, en danger, sérieusement en danger, en situation critique, éteinte)². Selon l'enquête sociolinguistique menée par la Région Bretagne en juillet 2018, 79 % des locuteurs de breton et 56 % des locuteurs de gallo sont âgés aujourd'hui de 60 ans et plus³.

Les menaces qui pèsent sur de nombreuses langues régionales légitiment l'intervention des collectivités territoriales en faveur de la préservation et de la promotion de la diversité linguistique. Le soutien des pouvoirs publics semble aujourd'hui plus que nécessaire pour pouvoir assurer la sauvegarde et la vitalité des langues régionales.



1 SERRES, Michel. Atlas, Paris, Flammarion, 1996, p. 112

2 <http://www.unesco.org/languages-atlas/fr/atlasmap.html> (page consultée le 11 janvier 2021).

3 Région Bretagne. Les langues de Bretagne. Enquête sociolinguistique. TMO Régions, juillet 2018, p. 32-33. Enquête sociolinguistique sur le breton et le gallo réalisée en juillet 2018 auprès de 8 162 personnes âgées de 15 ans et plus et résidant dans les cinq départements de la Bretagne historique.

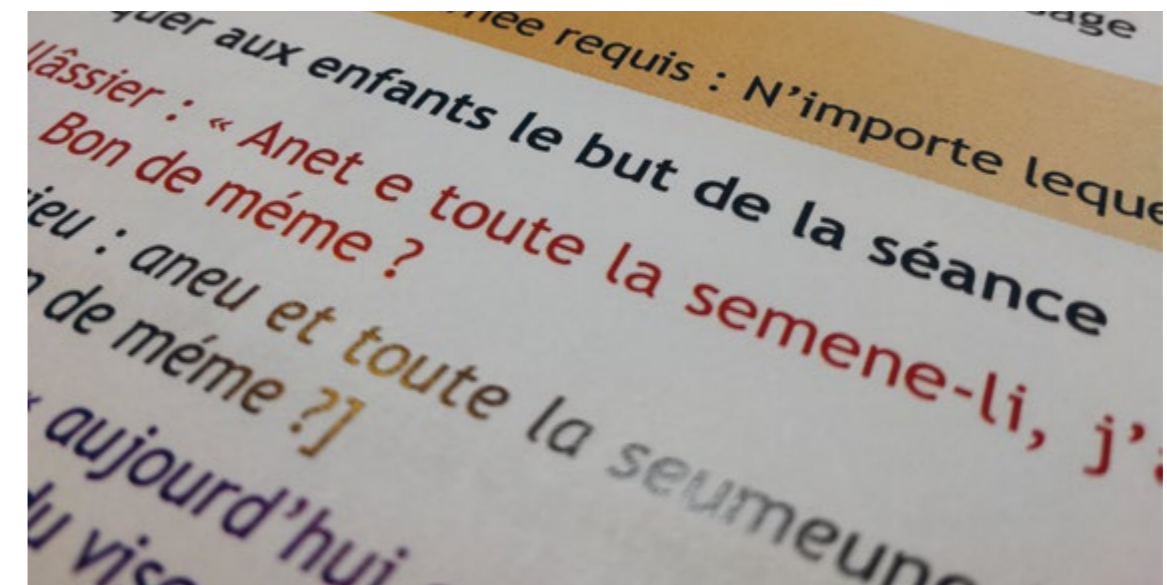
2- LE CADRE JURIDIQUE INTERNATIONAL ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Plusieurs textes internationaux signés et ratifiés par la France inscrivent la question linguistique dans le dispositif des droits humains fondamentaux et ancrent les langues dans le champ du patrimoine linguistique de l'humanité et de l'expression culturelle. Le cadre juridique international incite ainsi les États à valoriser le pluralisme culturel et à promouvoir la préservation et la transmission des langues régionales et minoritaires.

- **La Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948)** énonce dans son article 2 que « Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation ».
- **La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000)** qui consacre les droits fondamentaux des personnes vivant au sein de l'Union européenne énonce dans son article 21 le principe de non-discrimination fondé notamment sur la langue et affirme, dans son article 22, le respect de la diversité culturelle, religieuse et linguistique.
- **La Déclaration universelle sur la diversité culturelle (2001)** définit le cadre dans lequel la communauté internationale prend les décisions concernant la diversité linguistique. Son plan d'action appelle les États membres de l'UNESCO à prendre les mesures appropriées pour sauvegarder le patrimoine linguistique de l'humanité ; soutenir l'expression, la création et la diffusion dans le plus grand nombre possible de langues ; encourager

la diversité linguistique – dans le respect de la langue maternelle – à tous les niveaux de l'éducation et stimuler l'apprentissage du plurilinguisme dès le plus jeune âge ; promouvoir la diversité linguistique dans l'espace numérique et encourager l'accès universel à toutes les informations qui relèvent du domaine public.

- **La Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003)** reconnaît le rôle essentiel du langage dans l'expression et la transmission du patrimoine vivant. Tous les domaines du patrimoine culturel immatériel dépendent des langues pour leurs pratiques quotidiennes et leur transmission d'une génération à l'autre. La langue n'est pas seulement un vecteur du patrimoine immatériel, elle en constitue l'essence même.
- **La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005)** rappelle dans son préambule que « la diversité linguistique est un élément fondamental de la diversité culturelle » et affirme « le rôle fondamental que joue l'éducation dans la protection et la promotion des expressions culturelles ».



• **La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007)** stipule dans son article 3 que « toute personne, aussi bien seule qu'en commun, a le droit de choisir et de voir respecter son identité culturelle dans la diversité de ses modes d'expression ; ce droit s'exerce dans la connexion notamment des libertés de pensée, de conscience, de religion, d'opinion et d'expression » et rappelle dans son article 6 que dans le cadre général du droit à l'éducation toute personne dispose de « la liberté de donner et de recevoir un enseignement de et dans sa langue et d'autres langues, de même qu'un savoir relatif à sa culture et aux autres cultures ».

AU-DELÀ DES DISPOSITIONS JURIDIQUES INTERNATIONALES, C'EST DAVANTAGE UNE PRISE DE CONSCIENCE PAR LES POPULATIONS CONCERNÉES ET L'ACTION DE LEURS REPRÉSENTANTS QUI GARANTIRA LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES ET LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE LINGUISTIQUE DE L'HUMANITÉ. L'ATLAS UNESCO DES LANGUES EN DANGER DANS LE MONDE PERMET D'AILLEURS UNE PREMIÈRE PRISE DE CONSCIENCE. IL CONSTITUE UN OUTIL DE SUIVI DE L'ÉTAT DES LANGUES EN DANGER DANS LE MONDE ET DES TENDANCES GLOBALES EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ LINGUISTIQUE SUR LEQUEL PEUVENT DÉJÀ S'APPUYER LES POUVOIRS PUBLICS POUR LÉGITIMER LEUR POLITIQUE LINGUISTIQUE.

3- LE CADRE LÉGISLATIF FRANÇAIS

Le déclin et l'érosion de la diversité linguistique en France résultent pour partie d'une précarité juridique. Bien qu'ayant signé le 7 mai 1999 la **Charte européenne des langues régionales ou minoritaires** proposée et adoptée par le Conseil de l'Europe en 1992, la France ne l'a, à ce jour, toujours pas ratifiée⁴. Force est de constater que les langues régionales trouvent difficilement leur place au sein de la législation française. Aucune loi cadre ne fixe en effet aujourd'hui un statut législatif de ces langues.

La proposition de loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion⁵ vise à poser les premiers jalons d'un développement législatif contribuant à définir des mesures de protection et de promotion nécessaires à la sauvegarde des langues régionales. Parmi les trois domaines où des mesures de protection et de promotion des langues régionales peuvent être apportées – patrimoine, enseignement, services publics – la proposition de loi formule que le patrimoine

culturel immatériel, dont la langue française et les langues régionales sont une partie essentielle, doit pouvoir bénéficier de politiques de conservation et de connaissance au même titre que le patrimoine immobilier ou mobilier dont les mesures de protection et de connaissances sont prévues au code du patrimoine. La proposition de loi vise ainsi dans son article 1^{er} à inscrire la langue française et les langues régionales dans ce même code.

Les engagements internationaux pris par la République française, notamment en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et de protection et promotion de la diversité des expressions culturelles, ainsi que l'émergence du concept de droits culturels mettant l'accent sur la nécessité de garantir aux populations leur liberté d'expressions culturelles et artistiques, ont favorisé l'aménagement de dispositions législatives et juridiques permettant aux collectivités de définir et mettre en œuvre des politiques en faveur du maintien de la diversité linguistique.

• **L'article 75-1 de la Constitution** de la V^e République indique depuis la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008 que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ». S'il introduit la reconnaissance constitutionnelle des langues régionales, cet article déclaratif n'ouvre cependant aucun droit spécifique et ne remet pas en question l'article 2 de la Constitution déclarant que « La langue de la République est le français ».

• **La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République** reconnaît, pour la première fois, dans la législation française, l'enseignement bilingue français-langue régionale, précisant que celui-ci doit être favorisé et que les familles doivent être informées des différentes offres d'apprentissage existantes. La loi réaffirme, en son article 40 modifiant l'article L. 312-10 du code de l'éducation, que « les langues et cultures régionales appartenant au patrimoine de la France, leur enseignement est favorisé prioritairement dans les régions où elles sont en usage » et que « cet enseignement peut être dispensé tout au long de la scolarité ». Elle précise en son annexe que « pour favoriser l'accès aux écoles dispensant un enseignement de langue régionale, les élèves résidant dans une commune dont les écoles ne proposent pas un tel enseignement auront la possibilité d'être inscrits dans une école d'une autre commune dispensant cet enseignement, sous réserve de l'existence de places disponibles ».

• **Le code général des collectivités territoriales (CGCT)** dans son article L1111-4 indique que « les compétences en matière de culture, de sport, de tourisme, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire sont partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier ».

• Cette disposition a été reprise dans la **loi NOTRe du 7 août 2015** qui marque une étape importante dans la promotion des langues régionales en consacrant la reconnaissance des droits culturels déclinés dans la **Déclaration dite de Fribourg (2007)**, dont la nécessité de garantir aux populations leur liberté d'expressions culturelles et artistiques. En effet, la loi NOTRe permet d'asseoir une politique linguistique locale comme le précise son article 104 qui dispose que les politiques de soutien aux langues régionales relèvent de compétences partagées.

• En Bretagne, **une convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne** a été conclue en 2015 entre l'État (Préfecture et Rectorat d'académie), les universités de Rennes 2 et de Bretagne Occidentale et la Région Bretagne, qui a permis d'asseoir les engagements des différents partenaires autour d'objectifs et d'actions partagées sur la période 2015-2020 (développer la transmission des langues de Bretagne, développer l'usage des langues de Bretagne dans la vie quotidienne et dans l'espace public).

• **La circulaire n° 2017-072 du 12 avril 2017 relative à l'enseignement des langues et cultures régionales** précise que « L'enseignement de la langue régionale dispensé sous la forme bilingue français-langue régionale contribue au développement des capacités intellectuelles, linguistiques et culturelles des élèves. Tout en permettant la transmission des langues régionales, il conforte l'apprentissage du français et prépare les élèves à l'apprentissage d'autres langues ».

⁴ La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires est destinée à protéger et favoriser les langues régionales et les langues des minorités en Europe. L'Union européenne (UE) compte actuellement 24 langues officielles et environ 60 langues régionales et minoritaires. Le nombre des locuteurs est difficile à évaluer, mais on estime qu'entre 40 et 50 millions de citoyens européens sur environ 512 millions parlent l'une des langues « non officielles » de l'UE.

À l'occasion des débats sur la ratification de la charte européenne des langues régionales et minoritaires en 1999, le Conseil Constitutionnel a précisé le cadre dans lequel pouvaient se faire la promotion et la valorisation des langues régionales en France. Dans sa décision du 15 juin 1999, il a souligné que le principe d'unicité du peuple français et d'indivisibilité de la République assurant l'égalité des citoyens devant la loi s'opposent à « ce que soient reconnus des droits collectifs à quelque groupe que ce soit, défini par une communauté d'origine, de culture, de langue ou de croyance ».

⁵ <https://www.assemblee-nationale.fr> : proposition de loi n° 3658, modifiée par le Sénat, relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion, adoptée par l'Assemblée nationale le 8 avril 2021.

II. Première partie

La situation du breton et du gallo dans les Côtes d'Armor

INTRODUCTION

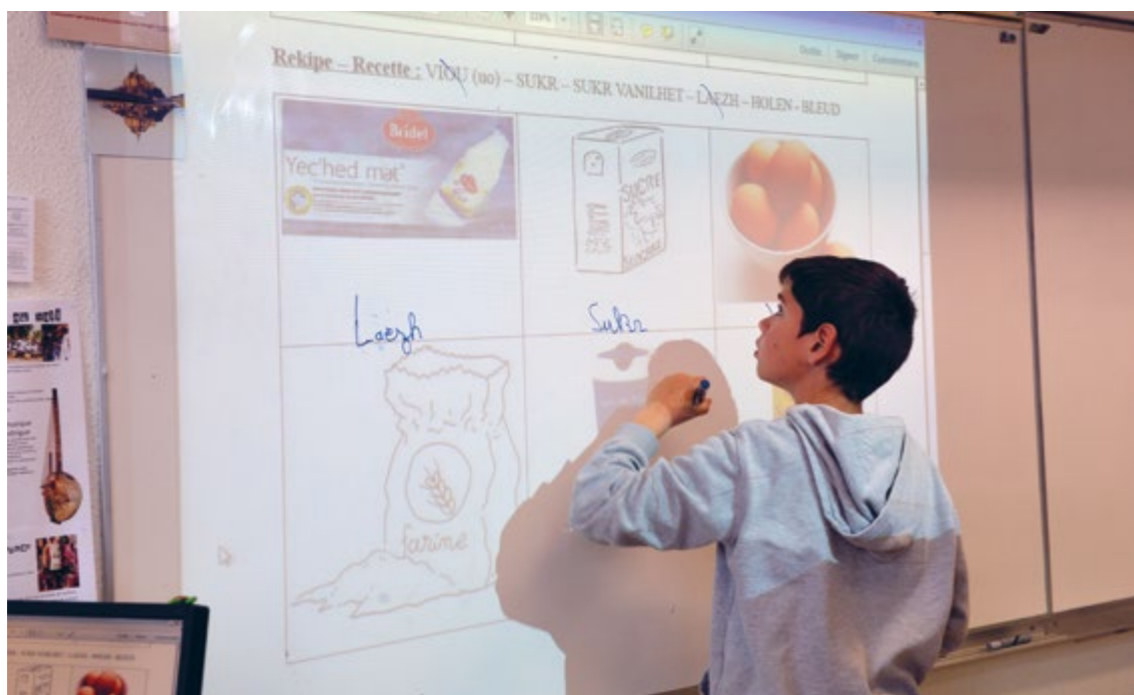
Le département des Côtes d'Armor compte au total 598 814 habitants au 1^{er} janvier 2017, soit 18,04 % de la population de la Région Bretagne⁶.

Dans le domaine linguistique, le territoire des Côtes d'Armor se caractérise par la pratique et l'usage de deux langues régionales, le breton, langue d'origine celtique, et le gallo, langue d'origine romane, qui connaissent toutes deux une situation extrêmement préoccupante pour les décennies à venir. L'UNESCO dans son *Atlas des langues en danger dans le monde* les a référencées comme étant « sérieusement en danger⁷ », situation résultant principalement d'un effondrement de la transmission familiale opéré au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle.

La situation des deux langues – tant en termes de demande sociale que de réalité linguistique ressentie par les locuteurs – n'est cependant pas comparable. Le breton est une langue celtique très diffé-

rente du français pour laquelle les locuteurs ont une conscience linguistique claire. La langue est normée, la grammaire est décrite et l'orthographe est stabilisée. Il existe une tradition écrite ininterrompue depuis le VIII^e siècle, le lexique a été adapté en continu et permet de couvrir l'ensemble des besoins d'expression.

Au même titre que le normand, l'angevin, le poitevin et d'autres, le gallo est une langue d'oïl⁸ issue d'un latin populaire. L'existence du gallo est attestée depuis les XII^e-XIII^e siècles. De nombreuses traces écrites le confirment, notamment le Livre des manières d'Étienne de Fougères (1178). De culture plus orale qu'écrite, pour différentes raisons d'ordre historique mais aussi sociologique, la langue galloise est dotée depuis une quinzaine d'année d'une graphie unifiante : l'ABCD.



6 Source INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4273454> (page consultée le 12 janvier 2021).

7 Selon cette terminologie « la langue est parlée par les grands-parents ; alors que la génération des parents peut la comprendre, ils ne la parlent pas entre eux ou avec les enfants ». Les enfants n'apprennent donc plus la langue comme langue maternelle à la maison.

8 Famille linguistique romane regroupant les parlers de la moitié nord de la France.

1- LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE SOCIOLINGUISTIQUE DE 2018 (TMO RÉGION BRETAGNE)

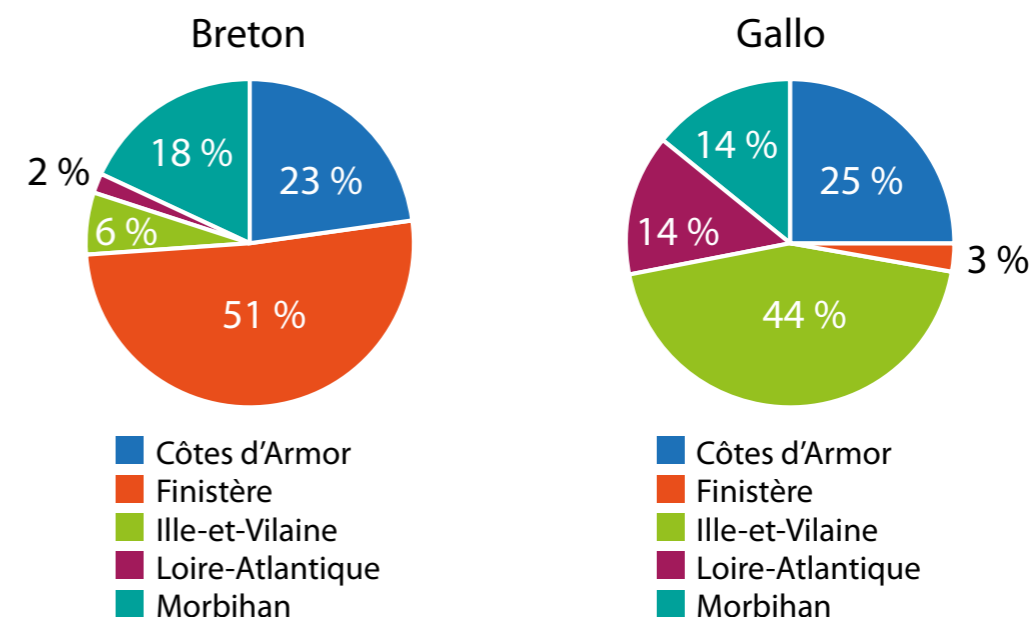
L'enquête sociolinguistique réalisée en 2018 par la Région Bretagne apporte un nouvel éclairage sur la situation de ces deux langues.

La langue bretonne bénéficie de taux importants d'opinion favorable à son développement, témoignant d'un fort désir de langue bretonne et d'un attachement très fort à la langue. En dépit d'une apparente stabilité du nombre (**environ 207 000**) et du taux de locuteurs (**5,5 %**) sa situation reste toutefois préoccupante. Les principaux enseignements de l'enquête concernant les brittophones sont les suivants :

- la baisse du nombre de locuteurs
 - le vieillissement accéléré de la population locutrice avec une moyenne d'âge s'établissant à 70 ans (contre 63 ans en 2007) et 79 % des brittophones âgés de plus de 60 ans
 - le poids prépondérant de la transmission scolaire pour les jeunes générations (90 % des 15-24 ans).
- La situation de la langue bretonne est contrastée : si la connaissance et la pratique de la langue sont manifestement en recul, des signes d'espoir demeurent. D'abord, même s'il diminue, le nombre de locuteurs reste important et le socle de locuteurs quotidiens, c'est-à-dire les gens qui utilisent leur langue tous les jours, semble s'être stabilisé autour de 50 000 personnes. Ensuite les Bretons restent très attachés à la langue bretonne et sont favorables au développement de l'enseignement bilingue et de la signalétique bilingue, sur l'ensemble des cinq départements de la Bretagne historique. Les cours pour adultes – stage, cours du soir et par correspondance – connaissent un succès certain et le nombre d'enfants inscrits dans les filières bilingues est en forte et constante progression.

Pour le gallo, langue pour laquelle peu de données avait été recueillies jusque-là, l'enquête a permis de recenser un total de **191 000 locuteurs**, soit **5,1 %** de la population bretonne. La situation est tout aussi préoccupante que pour le breton. Cette enquête a permis de constater que le gallo souffre d'un manque de notoriété et d'une méconnaissance.

Aujourd'hui, la langue galloise bénéficie d'un soutien de plus en plus affirmé des collectivités territoriales et d'une écoute attentive de la part de l'Éducation nationale. Le développement de son enseignement, son accès à la lecture comme à l'écrit est facilité par l'utilisation de la graphie normalisée ABCD. Cette graphie est aujourd'hui acceptée par le plus grand nombre et est utilisée par la majeure partie des auteurs en langue galloise, des acteurs associatifs, notamment l'Institut du Galo, Qerouézée, CAC Sud 22 et Cllâssiars, ou encore certaines collectivités dont le Conseil Régional de Bretagne. L'Éducation nationale a entrepris depuis peu une expérimentation de son enseignement dans les écoles primaires en s'appuyant sur la méthode « 15 minutes de Gallo par jour » développée dans le pays de Guer (Morbihan). L'acceptation de la langue en dehors des domaines exclusivement culturels est de plus en plus grande et les initiatives sont nombreuses. S'il existe de nombreux points de satisfaction, l'accompagnement de son développement par les collectivités est absolument essentiel pour espérer continuer à entendre cette langue de Bretagne dans les prochaines décennies.



Répartition des locuteurs par département (source : enquête sociolinguistique, Région Bretagne, juillet 2018)

2- LA SITUATION DU BRETON DANS LES CÔTES D'ARMOR

La population brittophone des Côtes d'Armor s'élève à environ **50 000 locuteurs**, soit **23 %** de la population brittophone de Bretagne. Il ressort de l'enquête sociolinguistique de 2018 qu'environ 10 % de la population de plus de 15 ans sait le breton. Sans surprise le nombre et la proportion de locuteurs baissent avec l'âge. Une légère relance s'amorce néanmoins chez les moins de 25 ans à la faveur du développement continu de l'enseignement bilingue.

Dans le département, la pratique de la langue bretonne est sensiblement plus fréquente que par ailleurs ; un tiers des brittophones parle breton tous

les jours, contre 20 % en moyenne en Bretagne. L'attachement à la langue bretonne y est très fort. Un peu plus de la moitié des locuteurs parle régulièrement le breton – au moins une fois par semaine – contre 20 % au niveau régional.

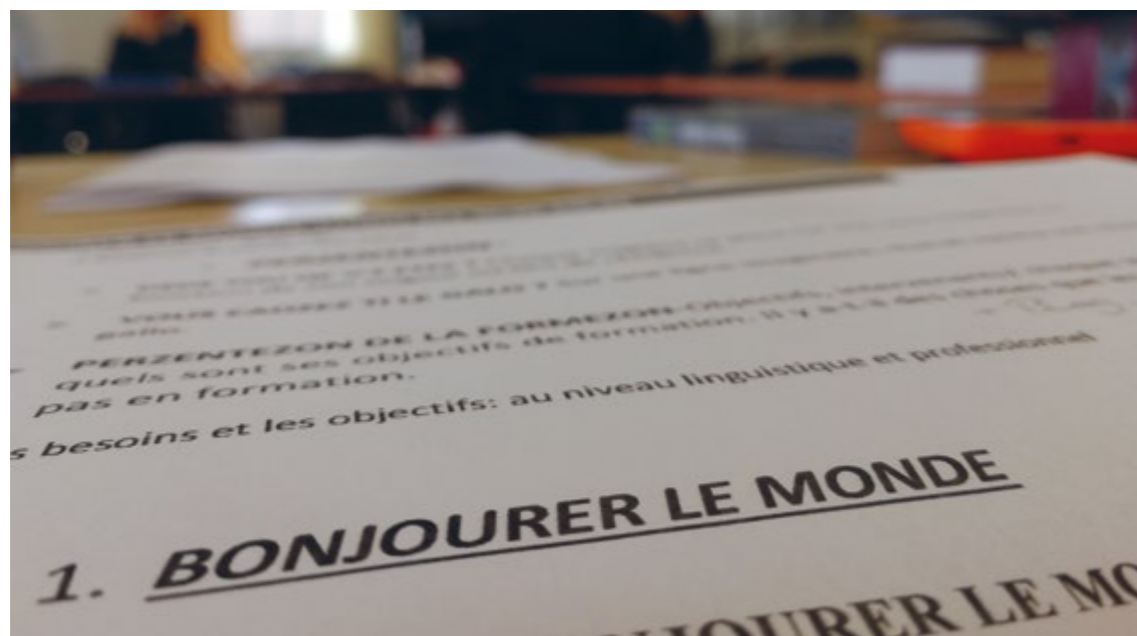
La transmission du breton s'est longtemps opérée exclusivement au sein de la cellule familiale. Dans les Côtes d'Armor, 82 % des brittophones ont ainsi appris le breton avec leurs parents. Chez les locuteurs de moins de 40 ans, l'enseignement a pris le relais de la transmission : près de 70 % d'entre-eux ont appris le breton à l'école.

3- LA SITUATION DU GALLO DANS LES CÔTES D'ARMOR

La population gallophone des Côtes d'Armor s'élève à environ **50 000 locuteurs**, soit **25 %** de la population gallophone de Bretagne. Il ressort de l'enquête sociolinguistique de 2018 qu'environ 10 % de la population de plus de 15 ans déclare parler le gallo en Côtes d'Armor.

L'usage de la langue gallèse est fortement ancré dans les territoires : 13 % des locuteurs parlent gallo tous les jours en Côtes d'Armor, 16,7 % des costarmoricains et costarmoricaines déclarent entendre le gallo autour d'eux au moins une fois par mois. En Centre-Bretagne, où la population gallophone est importante, près d'un habitant sur trois (31,7%) entend parler gallo au minimum une fois par mois.

La transmission du gallo s'opère principalement au sein de la cellule familiale : plus des trois quarts des locuteurs ont appris le gallo avec leurs parents et grands-parents. Le rôle de ces derniers est d'ailleurs à souligner, surtout chez les locuteurs de moins de 40 ans qui ont appris majoritairement le gallo auprès de leurs grands-parents. La langue gallèse bénéficie toujours d'une dynamique de transmission au sein de la famille, renforçant ainsi la présence de la langue sur le territoire.



4- L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION POUR ADULTES

L'importance de la diversité linguistique comme condition fondamentale d'un environnement culturel riche, le rappel des droits culturels qui s'exercent sur « la liberté de donner et de recevoir un enseignement de et dans sa langue et d'autres langues (...) » sont autant d'éléments qui mettent les actions favorisant l'apprentissage des langues de Bretagne au cœur des politiques à construire.

4.1. L'enseignement bilingue français-breton⁹

L'enseignement bilingue consiste à enseigner dans deux langues. Dans l'enseignement bilingue les deux langues sont utilisées comme outil ou véhicule d'enseignement. Les programmes d'enseignement sont identiques à ceux des autres classes ou écoles. Il existe trois filières bilingues : les écoles immersives Diwan, les classes bilingues de l'enseignement public et celles de l'enseignement catholique. Diwan a ouvert la première maternelle bilingue en 1977. Depuis 1982, l'Éducation nationale met en place des classes bilingues au sein de ses établissements publics. Depuis 1990, l'Enseignement Catholique dispose également de classes bilingues.

L'enseignement bilingue se décline en deux modalités :

- un enseignement dit « à parité horaire » qui prévoit 50 % du temps d'enseignement en langue bretonne et 50 % en langue française.

- un enseignement dit « immersif » pratiqué par les écoles Diwan. À Diwan, seul le breton est utilisé jusqu'au CP, le français est introduit progressivement à partir du CE1, puis les heures en français augmentent progressivement jusqu'en CM2. L'enseignement immersif privilégie un temps d'exposition plus important en langue bretonne au début de la scolarité pour essayer d'atteindre un équilibre réel de maîtrise des deux langues.

À la rentrée 2020, le département des Côtes d'Armor compte **2 608 élèves bilingues**, dont 638 sont scolarisés dans les écoles Diwan (24,47 %), 1 525 dans l'enseignement public (58,47 %) et 445 dans l'enseignement privé (17,06 %). Ces effectifs sont répartis au sein de 96 établissements costarmoricains.

RÉSEAU	MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE	SOUS-TOTAL PRIMAIRE	COLLÈGE	LYCÉE	TOTAL
DIWAN	182	248	430	208	0	638
PUBLIC	585	729	1 314	167	44	1 525
CATHOLIQUE	162	187	349	86	10	445
TOTAL	929	1 164	2 093	461	54	2 608

Effectifs bilingues - Département des Côtes d'Armor (2020)
(source : Office Public de la Langue Bretonne)

RÉSEAU	MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE	COLLÈGE	LYCÉE	TOTAL
DIWAN	8	8	1	0	17
PUBLIC	29	22	5	1	57
CATHOLIQUE	10	9	2	1	22
TOTAL	47	39	8	2	96

Nombre d'établissements bilingues - Département des Côtes d'Armor (2020)
(source : Office Public de la Langue Bretonne)

⁹ Il n'y a pas d'offre d'enseignement bilingue français-gallo.

Ces effectifs d'élèves ont progressé de 20 % entre 2010 et 2020, une légère baisse étant constatée à la rentrée 2020 (- 0,6 % par rapport à 2019), principalement en raison du contexte sanitaire qui a limité la diffusion des informations auprès des familles en amont de la rentrée scolaire. D'autre part, si les progressions enregistrées depuis 2016 sont modestes, elles doivent être appréhendées à la lumière d'une tendance générale à la baisse d'effectifs dans le primaire depuis 2009, monolingue et bilingue confondus, dans le département (- 12 % en 11 ans).

RÉSEAU	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DIWAN	639	670	657	688	684	715	760	728	708	694	638
PUBLIC	1 161	1 186	1 230	1 259	1 305	1 290	1 306	1 386	1 461	1 494	1 525
CATHOLIQUE	376	387	405	377	406	425	475	478	424	437	445
TOTAL	2 176	2 243	2 292	2 324	2 395	2 430	2 541	2 592	2 593	2 625	2 608

Évolution des effectifs bilingues de la maternelle au lycée - Département des Côtes d'Armor (2010-2020)
(source : Office Public de la Langue Bretonne)

Au sein du réseau Canopé, la maison d'édition TES (Ti-Embann ar Skolioù), située à Saint-Brieuc, conçoit et édite les ressources pédagogiques pour les filières bilingues et immersives.



L'offre d'enseignement bilingue par pays - Département des Côtes d'Armor (2020)
(source : Office Public de la Langue Bretonne)

4.2. L'initiation et l'enseignement optionnel

4.2.1. L'initiation et l'enseignement optionnel du breton

• Dans le primaire :

Il n'y a pas d'option au breton en primaire. La transmission de la langue bretonne relève de l'initiation qui permet d'offrir aux élèves du premier degré qui ne sont pas scolarisés dans les filières bilingues un premier contact avec la langue. L'initiation au breton est aujourd'hui dispensée dans le département des Côtes d'Armor à Dinan.

• Dans le second degré :

En 2020, **786 élèves** suivent un enseignement de breton dans le secondaire (725 dans l'enseignement public, 61 dans l'enseignement privé). L'offre reste principalement concentrée au collège où l'on recense près de 80 % des effectifs.

RÉSEAU	COLLÈGE	LYCÉE	TOTAL
PUBLIC	602	123	725
CATHOLIQUE	14	47	61
TOTAL	616	170	786

Enseignement optionnel du breton dans le second degré - Département des Côtes d'Armor (2020)
(matière facultative au collège, langue vivante au lycée)
(source : Office Public de la Langue Bretonne)

L'offre d'enseignement optionnel a régressé. Si les effectifs de l'option breton ont diminué de 20 % dans le secondaire entre 2010 et 2020 dans le département des Côtes d'Armor, il faut rapprocher cette évolution du constant recul de l'offre depuis une quinzaine d'années. On est ainsi passé dans les Côtes d'Armor de 32 établissements proposant l'option en 2009 à 18 établissements en 2019 (- 47% en 10 ans).

RÉSEAU	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PUBLIC	841	890	914	870	905	890	876	772	733	777	725
CATHOLIQUE	134	143	149	120	87	50	136	157	118	84	61
TOTAL	975	1 033	1 063	990	992	940	1 012	929	851	861	786

Évolution des effectifs de l'enseignement du breton dans le second degré
Département des Côtes d'Armor (2010-2020)
(source : Office Public de la Langue Bretonne)

4.2.2. L'initiation et l'enseignement optionnel du gallo

Si le gallo est la seule langue d'oïl à être enseignée en France, il n'existe cependant pas, à ce jour, d'enseignement bilingue français-gallo.

• Dans le primaire :

De 2005 et 2019, l'association Dihun Breizh a assuré des interventions hebdomadaires d'initiation au gallo dans quelques écoles du département des Côtes d'Armor. Pour développer l'enseignement du gallo, l'association « Cllâssiars » propose depuis la rentrée 2017 un enseignement quotidien du gallo et un accompagnement pédagogique des enseignants avec un outil pédagogique « 15 minutes de gallo chaque jour » au sein du réseau Admézé¹⁰. L'association développe également des outils d'apprentissage de la langue à destination des 3 cycles de l'école primaire.

150 élèves ont bénéficié d'une initiation au gallo au cours de l'année scolaire 2019-2020 dans six écoles des Côtes d'Armor (3 écoles publiques : Cohiniac, Saint-Brieuc, Beaussais-sur-Mer ; 3 écoles privées : Saint-Barnabé, La Chèze, Guitté).

RÉSEAU	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL
PUBLIC-CATHOLIQUE	56	50	150	475	252	200	238	575	545	-	150	2691

Évolution des effectifs ayant reçu une initiation au gallo dans le premier degré
Département des Côtes d'Armor (2009-2019)
(source : Office Public de la Langue Bretonne)

• Dans le secondaire :

Aujourd'hui, le gallo est essentiellement enseigné dans le second degré public et dans le département des Côtes d'Armor où l'enseignement de la langue est le plus développé. Sur les 12 établissements publics de Bretagne proposant des cours de gallo, 4 collèges (Plémet, Merdrignac, Broons, Plénée-Jugon) et 2 lycées (Lamballe et Dinan) se situent dans le département. Les élèves de ces établissements qui suivent des cours de gallo représentent les deux tiers des effectifs des élèves apprenants le gallo dans le second degré public en Bretagne. Le collège de Plénée-Jugon compte le plus fort effectif de collégiens apprenant le gallo (92 élèves à la rentrée 2019). À la rentrée 2020, **217 élèves** suivent des cours de gallo dans le département des Côtes d'Armor.

RÉSEAU	COLLÈGE	LYCÉE	TOTAL
PUBLIC	154	63	217
CATHOLIQUE	0	0	0
TOTAL	154	63	217

Enseignement optionnel du gallo dans le second degré - Département des Côtes d'Armor (2020)
(matière facultative au collège, langue vivante au lycée)
(source : Office Public de la Langue Bretonne)

L'organisation des cours de gallo a été modifiée par la réforme du collège appliquée à la rentrée 2016. Au collège, il est possible d'apprendre le gallo en 6^e en initiation. L'enseignement porte sur le gallo, mais aussi sur la culture de la Haute-Bretagne. De la 5^e à la 3^e, le gallo peut être enseigné dans le cadre des enseignements de complément pour les élèves volontaires (1 heure en 5^e et 2 heures en 4^e et 3^e). L'enseignement du gallo est aussi possible au lycée dans le cadre de la dernière réforme du lycée et du baccalauréat entrée en vigueur à la rentrée 2019.

RÉSEAU	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PUBLIC	270	286	295	325	354	344	379	355	324	256	217
CATHOLIQUE	-	-	-	-	-	70	57	104	65	33	0
TOTAL	270	286	295	325	354	414	436	459	389	289	217

Évolution des effectifs de l'enseignement du gallo dans le secondaire
Département des Côtes d'Armor (2010-2020)
(source : Office Public de la Langue Bretonne)

4.3. L'enseignement supérieur

4.3.1. L'enseignement du breton

Depuis 1991, l'INSPE de Bretagne (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) dispense sur le site de Saint-Brieuc dans le cadre du master « MEEF - Mention premier degré¹¹ » une préparation au concours spécial langue régionale qui vise à recruter des professeurs des écoles compétents pour l'enseignement du et en breton en classes bilingues (parcours professorat des écoles bilingues). L'antenne de Saint-Brieuc forme ainsi l'ensemble des professeurs bilingues de l'enseignement public de Bretagne (**60 étudiants** inscrits à la rentrée 2020¹²).

Depuis 2004, l'antenne de l'Université de Haute Bretagne installée à Saint-Brieuc propose une option de breton à ses étudiants de Licence (**12 étudiants** sui-

vaient cette option à la rentrée 2019).

Pour l'enseignement immersif, les enseignants de Diwan sont quant à eux formés au centre de formation Kelenn de Quimper conventionné avec l'INSPE de Bretagne, l'université Rennes 2 et l'université de Bretagne Occidentale à Brest. Il prépare les étudiants au Master « MEEF – enseignement bilingue immersif » (**23 étudiants** en 2019-2020) et au concours de professeur des écoles ; une vingtaine d'enseignants de secondaire y suivent aussi des formations pédagogiques. Kelenn fait partie de l'Institut supérieur des langues de la République française (ISLRF) qui réunit depuis 1996 les centres de formation des cinq réseaux d'enseignement immersif.

4.3.2. L'enseignement du gallo

Il n'existe pas d'enseignement du gallo dans l'enseignement supérieur dans les Côtes d'Armor. Le gallo est toutefois enseigné à l'université. Depuis 2008, le Centre de Langues de l'université Rennes 2 offre la possibilité à tous les étudiants de licence inscrits en formation initiale d'étudier le gallo en option,

soit en continuation soit en initiation, à raison d'1 heure de sociolinguistique et de 2 heures d'apprentissage hebdomadaire. Le nombre d'étudiants varie d'une année sur l'autre (**12 étudiants** en 2019-2020).

11 Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, premier degré

12 Le nombre d'étudiants à l'INSPE de Saint-Brieuc croît en fonction de l'augmentation du nombre de postes affichés au concours de recrutement.

10 Le réseau Admézé regroupe les écoles qui utilisent la méthode d'apprentissage « 15 minutes de gallo par jour »

4.4. Les cours et la formation pour adultes

4.4.1. Les cours du soir, les stages et formations en langue bretonne

• Les cours du soir :

Le département des Côtes d'Armor compte, après celui du Finistère, le plus d'adultes à apprendre le breton en cours du soir. **689 adultes** ont suivi des cours du soir de breton, tous niveaux confondus, en 2019 dans le département.

Suite à la politique de structuration et de développement des ententes de pays, Ti ar Vro Gwengamp, Ti ar Vro Treger ha Goueloù et Ti ar Vro Sant-Brieg / L'Ôté à Saint-Brieuc, les apprenants sont plus nombreux qu'il y a dix ans en Côtes d'Armor (+ 18 % sur la période 2010-2020).

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
582	575	656	606	707	769	795	760	718	703	689

Évolution des effectifs des cours du soir de breton - Département des Côtes d'Armor (2009-2019)
(source : Office Public de la Langue Bretonne)

• Les stages et formations :

Le département des Côtes d'Armor compte trois sites (Guingamp, Lannion et Saint-Brieuc) qui proposent une formation intensive en langue bretonne (6 mois, 3 mois) assurée par deux organismes professionnels (Stumdi et Roudour). 35 personnes ont participé à ces formations intensives en 2018-2019.

L'offre de stage intègre également des formules courtes, à l'occasion d'un week-end ou durant une semaine, portées par les acteurs associatifs. 266 personnes ont pu suivre ce type de stage en 2018-2019 dans les Côtes d'Armor.

La délégation de Bretagne du CNFPT met également en place des formations en langue bretonne dans les départements des Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan suite aux délibérations conjointes du Conseil régional de Bretagne et des Conseils départementaux portant sur le besoin de formations à la langue bretonne pour les agents des collectivités territoriales. Ces formations se déroulent principalement en présentiel selon un rythme hebdomadaire d'une journée complète par semaine. Le volume horaire est de 204 heures par session, soit 34 jours durant l'année scolaire.

4.4.2. Les cours, ateliers de conversation et stages de gallo :

L'offre de formation au gallo reste peu répandue aujourd'hui. En effet, le nombre d'intervenants (enseignants, formateurs) en capacité d'enseigner la langue est très restreint. Cette offre doit donc se structurer pour se développer et s'inscrire durablement dans le paysage de la formation professionnelle et des cours de loisirs pour adultes.

Un enseignement sous statut associatif s'est développé ces dernières années afin de répondre à une demande spécifique (étudiants, retraités...). Pour une grande majorité de l'offre aux adultes, cela consiste en des séances régulières pour s'exercer, échanger, reprendre contact avec le gallo et permettre à certaines personnes d'améliorer leurs connaissances. Il est possible de distinguer aujourd'hui trois types d'offre : les cours du soir, les ateliers de conversation et les stages.

• Les cours du soir :

Depuis 2017, l'association l'École du Rna assure à Trémoré un cours de gallo bimensuel qui rassemble jusqu'à une dizaine d'apprenants (**8 participants** en 2019).

• Les ateliers de conversation :

Il existe deux ateliers de conversation bimensuels dans le département, l'un organisé à Saint-Brieuc par l'Office des Retraités Briochins (12 participants en 2019), l'autre à Loudéac par le CAC-Sud 22 (6 participants en 2019).

Ces ateliers sont des moments de pratique au cours desquels les locuteurs échangent et parlent, font vivre leur langue et leur culture.

• Les stages :

Dans le cadre du « Mois du gallo » organisé chaque année par la Région Bretagne, il est proposé avec l'entente de pays de Saint-Brieuc Telenn-L'Ôté, en partenariat avec l'association Qerouézée, une journée de stage d'apprentissage de la langue gallo à Saint-Brieuc.

Enfin, le festival « Les Assemblées Galèzes » organisé au mois de juillet et dédié à la transmission et la valorisation de la culture de Haute-Bretagne, propose également tous les ans un stage d'initiation au gallo de trois jours à La Prénessaye.

5- L'ACTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

Les costarmoricaines et les costarmoricains témoignent un fort attachement à leur héritage culturel, notamment à l'égard de leur héritage linguistique. Cet attachement se traduit par une demande sociale en faveur d'une forte visibilité de la langue bretonne (plus des trois quarts de la population) et, dans une moindre mesure, de la langue gallo (environ un tiers de la population).

Cet attachement et cette volonté de visibilité de la langue se traduisent aussi dans les orientations des communes et des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui s'engagent en faveur de la préservation et de la promotion de la diversité linguistique à travers l'adhésion aux chartes « Ya d'ar brezhoneg »¹³ et « Du galo, dam Yan, dam Vèr »¹⁴, voire dans l'élaboration de leur propre politique linguistique.

5.1. La charte « Ya d'ar brezhoneg »

Initiée en 2001 et pilotée par l'Office Public de la Langue Bretonne (OPLB), la campagne « Ya d'ar brezhoneg » est destinée à promouvoir la langue bretonne dans la société civile et auprès des acteurs de la vie publique et économique locale.

Elle s'appuie sur une charte dont le nombre d'actions proposées et réparties sur trois axes (afficher la langue bretonne, diffuser la connaissance de la langue bretonne, utiliser la langue dans les services) et les différents niveaux d'engagement (4 niveaux au total) permettent aux organismes signataires (entreprises, communes, établissements de coopération intercommunale) d'intégrer la langue bretonne dans leurs activités selon leur capacité pour répondre à la demande sociale exprimée et promouvoir la qualité du bilinguisme dans la vie quotidienne.

Dans le département des Côtes d'Armor, 50 communes¹⁵ et 2 établissements publics de coopération intercommunale¹⁶ sont signataires de la charte « Ya d'ar brezhoneg » au 1^{er} janvier 2021. Près de 180 000 Costarmoricains sont ainsi directement concernés par la campagne « Ya d'ar brezhoneg ».

Les effets de la charte peuvent être appréhendés au quotidien par la population. La ville de Lannion, dans le pays du Trégor où près de deux habitants sur trois résident dans une commune signataire de la charte, est la 3^e ville par l'importance de sa popu-

lation à avoir obtenu la labellisation de niveau 2 de la charte, après Quimper et Lanester. La ville est devenue une référence par la mise en place d'une signalétique bilingue dans les bâtiments et équipements



dont elle a la responsabilité (signalétique extérieure et intérieure, plaques de rues, signalisation directionnelle, panneaux d'information, etc.), offrant ainsi à la population un environnement linguistique bilingue de plus en plus équilibré.

Dans le pays de Saint-Brieuc où un habitant sur dix réside dans une commune signataire de la charte, la ville de Saint-Brieuc, chef-lieu du département, s'est engagée lors de la signature de la charte en décembre 2019 à mettre en place six actions en faveur de la langue bretonne dans un délai de trois ans, dont la mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune, la publication d'éditoriaux bilingues dans les supports de communication de la ville, le développement de l'enseignement bilingue dans la commune et la participation à la campagne annuelle de promotion des cours de breton pour adultes.

¹³ « Oui à la langue bretonne »

¹⁴ « Du gallo, oui bien sûr ! »

¹⁵ 27 communes s'engagent à atteindre le niveau 1, 16 le niveau 2 et 7 le niveau 3.

¹⁶ 1 EPCI s'engage à atteindre le niveau 1 (Guingamp Paimpol Agglomération), 1 le niveau 2 (Lannion Trégor Communauté).

5.2. La charte « Du Galo, dam Yan, dam Vèr »

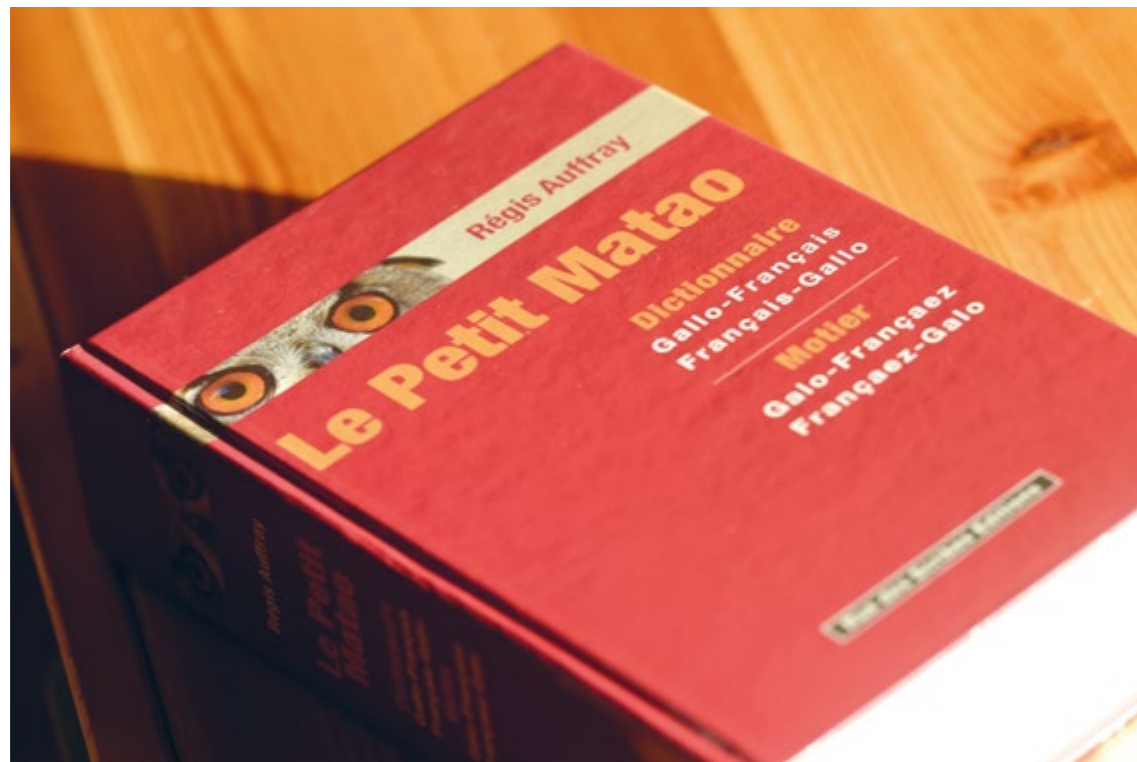
Lancée en 2015 et pilotée par l'Institut de la langue gallèse, la campagne d'animation et de promotion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr » est destinée à promouvoir l'usage et la visibilité de la langue gallèse auprès des acteurs de la vie publique, sociale et économique du territoire, collectivités et établissements publics de coopération intercommunale, associations et entreprises.

Pour ce faire, la charte propose trois niveaux d'engagement et une trentaine d'actions pour favoriser l'inclusion progressive du gallo dans la vie quotidienne des bretons. Il appartient à chaque structure de découvrir la forme la mieux adaptée à sa situation (contexte de travail, champ de réflexion, d'exercice) et l'évolution qu'elle est en mesure d'envisager.

Dans le département des Côtes d'Armor, 12 communes sont signataires de la charte, dont la ville de Lamballe, et majoritairement des communes relevant des territoires de Saint Briec Armor Agglomération et de Lamballe Terre et Mer¹⁷. Actuellement, 43 % des communes signataires de la charte sont situées dans les Côtes d'Armor et 7,4 % de la population des Côtes d'Armor vit dans une commune signataire de la charte « Du gallo, dam Yan, dam Vèr ».

La première collectivité de Bretagne à avoir signé la charte dès 2015 est la commune de Trémoré qui a accueilli à la fin de l'année 2019, sur proposition de l'Institut de la langue gallèse, la première rencontre des communes signataires de la Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ». Cet événement a réuni une quinzaine de collectivités et une vingtaine d'élus.

Les signataires de la charte s'accordent à donner au gallo une place dans la vie communale et à inscrire leur démarche dans un « travail sur l'identité territoriale ». Ils s'accordent sur le fait que le gallo crée un lien particulier entre ses locuteurs, un lien de cœur, un lien intergénérationnel.



¹⁷ 10 communes s'engagent à atteindre le niveau 1 et 2 le niveau 2.

6- L'ACTION DU TISSU ASSOCIATIF

Plusieurs acteurs associatifs favorisent la diffusion et la pratique de la langue et de la culture bretonne et gallèse en Côtes d'Armor. Leur activité est primordiale tant ces acteurs jouent un rôle de premier plan dans l'animation culturelle des territoires, l'appropriation du patrimoine linguistique et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Le Département des Côtes d'Armor soutient depuis de nombreuses années le fonctionnement et les activités de ces acteurs, notamment dans le cadre de ses dispositifs d'intervention en faveur de la culture (présence artistique et projets culturels de territoires, événements départementaux, associations et projets de développement culturels de territoire, médiation culturelle et artistique, réseaux et opérateurs associatifs et professionnels structurants).

6.1. Les associations agissant en faveur de la langue bretonne

Le milieu associatif agissant en faveur de la préservation et du développement de la langue bretonne est très actif en Côtes d'Armor. Ce milieu est particulièrement dense et contribue à assurer une visibilité de la langue dans l'espace public¹⁸.

Quatre ententes de pays proposent au public des activités variées liées à la langue et la culture bretonne (animations, stages, concerts, conférences, projections, etc.) :

- Ti ar Vro Gwengamp à Guingamp,
- Ti ar Vro Treger-Gouelou à Cavan qui gère et anime également dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens signée avec le Département des Côtes d'Armor l'antenne de la Bibliothèque des Côtes d'Armor consacrée aux documents en langue bretonne,
- Ti ar Vro Sant-Brieg / L'Ôté à Saint-Brieg dont les séances de cours de breton se sont considérablement renforcées ces dernières années,
- Raok-Brezhoneg e Kreiz-Breizh à Rostrenen qui coordonne l'offre de cours de breton en Kreiz-Breizh et développe l'utilisation de la langue bretonne dans le secteur culturel, l'économie et le tourisme.

D'autres structures locales proposent des activités en breton ou intègrent la langue dans les événements qu'elles organisent (liste non exhaustive) :

- Plusieurs sites à vocation pédagogique proposent visites et animations en breton grâce à des permanents brito-phones, tels le Centre de découverte du son à Cavan, l'Écocentre de Pleumeur-Bodou, le Bois du barde à Mellionec, le Centre Forêt Bocage à la Chapelle-Neuve et le Musée de l'école rurale à Bothoa
- Plusieurs festivals intègrent la dimension linguistique à leur programmation, à l'instar du festival du Chant de Marin (Paimpol) et du festival Fisel (Rostrenen), où la langue fait partie de l'environnement visuel (affiche, signalétique, affichage) et auditif (commentaire d'animations, par exemple).
- La fédération C'hoariva recense trois troupes de théâtre en breton actives dans le département (Strollad Kallag, C'hoari Las et Choukibenn).
- L'Union Bretonne pour l'Animation des PAYS Ruraux (UBAPAR) a recensé onze camps de vacances en breton dans les Côtes-d'Armor en 2016 auxquels ont participé au total 204 jeunes. Elle forme aussi dans les Côtes d'Armor les futurs

¹⁸ Sur 189 postes de travail ETP requérant la compétence en langue bretonne recensés en 2012 dans le département des Côtes d'Armor, 25 relevaient du secteur associatif (sans compter les postes chez Diwan). Le département compte notamment parmi les employeurs une radio (Radio Kreiz Breizh) et une maison d'édition (Kuzul ar Brezhoneg).

directeurs et animateurs au BAFA et BAFD en langue bretonne homologués par l'État.

- Dudi Sant-Brieg est un centre de loisirs en langue bretonne qui propose des activités hebdomadaires aux enfants à Saint-Brieuc. Depuis la rentrée 2018, Ti ar Vro Gwengamp propose également une offre de ce type.
- Dastum Bro Dreger, tout comme Dastum Kerne qui s'est implanté à Rostrenen en 2019, organise régulièrement des veillées où la langue bretonne est pratiquée.
- Ar Redadeg, une course de relais en faveur du breton, a lieu tous les deux ans. C'est à chaque fois l'occasion de nombreuses manifestations populaires mettant la langue en valeur à travers le département (concerts, fest-deiz, fest-noz, jeux, course des enfants, etc.). L'organisation de la course et des événements annexes mobilise

beaucoup d'acteurs locaux, qu'ils soient eux-mêmes brittophones ou simplement désireux de voir la langue promue et employée davantage.

- Les comités de soutien des écoles Diwan organisent de nombreuses actions culturelles tout au long de l'année (fêtes, repas, foires diverses, événements ludiques, etc.)
- Radio Kreiz Breizh, dont le siège est implanté à Rostrenen, fait vivre la langue bretonne sur toute la partie brittophone du département depuis bientôt 40 ans.
- Parmi les associations en lien avec l'enseignement bilingue, l'association régionale Div yezh Breizh, dont le siège est implanté à Rostrenen, a installé ses bureaux administratifs à Cavan. 19 associations locales de parents d'élèves Div Yezh accompagnent aussi le développement des filières bilingues en Côtes d'Armor.

6.2. Les associations agissant en faveur de la langue galloise

À l'instar de la langue bretonne, de nombreux acteurs associatifs favorisent la connaissance, l'étude et la vitalité du gallo dans les territoires :

- Le CAC Sud 22 à Saint-Caradec organise des causeries, des soirées contées, des stages divers ainsi qu'un concours d'écriture.
- La fédération Telenn – Ti ar Vro Sant-Brieg / L'Ôté à Saint-Brieuc – accueille et soutient les associations et les activités en faveur de la langue et de la culture galloise dans le Pays de Saint-Brieuc.
- L'association Qerouézée organise « Gallo en scène » chaque mois de novembre depuis 17 ans. Événement phare du gallo dans les Côtes d'Armor, ce festival met l'accent sur le conte, le théâtre, les menteries. L'association propose de nombreuses activités autour du gallo au cours de l'année, telles que des stages de langue galloise, la production d'émissions radio hebdomadaires sur deux radios locales costarmoricaines (RCF et Bretagne 5), la réalisation d'une rubrique journalière en gallo sur Bretagne 5.

- Des associations œuvrent quant à elles plus spécifiquement dans le domaine du chant (Ol'va, Les chantous de Loudiâ).
- Depuis plusieurs années, le web media Billig Radio, en Pays de Loudéac, propose quotidiennement des rubriques en langue galloise (météo, interviews des acteurs de la langue galloise, etc.).
- Plusieurs événements festifs accordent aussi une large place au gallo, à l'instar des Assemblées Galèzes (stage enfants, chant, danse, musique) ou de la truite du Ridor à Plémet.
- L'Union Bretonne pour l'Animation des PAYS Ruraux (UBAPAR) a recensé un camp de vacances en gallo dans les Côtes-d'Armor en 2016 auxquels ont participé au total 11 jeunes. Des camps ont aussi été organisés en 2017, 2018 et 2019. Ces manifestations attirent chaque année un public nombreux qui aime se retrouver autour de la culture populaire (théâtre, chant, danse, repas, promenades, sketches, contes, etc.).

Conclusion

Si la situation des langues de Bretagne s'avère aujourd'hui très préoccupante, en raison notamment de la moyenne d'âge des locuteurs, des signes d'espoir se multiplient à la faveur des actions entreprises par les acteurs associatifs et les acteurs publics (collectivités territoriales, établissements publics).

Nombre de ces acteurs sont engagés dans un processus de revitalisation linguistique dont les effets se traduisent dans plusieurs domaines de la vie quotidienne : signalisation routière et signalétique bilingues, bilinguisme précoce dans le secteur de la petite enfance, soutien au développement de l'enseignement du/en breton au collège, dispositif d'apprentissage du gallo à l'école primaire, aides aux diverses associations actives sur le terrain, etc.

Comme l'a démontré l'enquête sociolinguistique de 2018, le désir de langue, fortement affirmé pour la langue bretonne, est d'ailleurs très présent dans la société bretonne¹⁹. Pour la langue bretonne, les apprenants sont de plus en plus nombreux, en particulier grâce au développement de l'enseignement bilingue et des cours pour adultes. Les acteurs du gallo, quant à eux, se structurent et se professionnalisent progressivement pour construire un programme d'actions dans le domaine de l'enseignement et proposer à la population une offre de cours et de stage.



¹⁹ 74% des Bretons se déclarent favorables à plus d'enseignement de breton dans les écoles, et 73% sont favorables aux panneaux routiers bilingues français-breton.

III. Deuxième partie

PROGRAMME D' ACTIONS EN FAVEUR DU BRETON ET DU GALLO (2021 – 2026)

INTRODUCTION

Le Département des Côtes d'Armor soutient et accompagne depuis de nombreuses années des projets associatifs en faveur des langues et cultures bretonne et galloise. Cependant, la prise en compte des enjeux du pluralisme et de la diversité linguistique au sein de l'institution départementale est plus récente : elle a pris corps dans le sillage de la loi NOTRe du 7 août 2015 qui consacre la reconnaissance et l'affirmation des droits culturels et permet d'asseoir une politique linguistique locale comme le précise l'article 104 qui dispose que les politiques de soutien aux langues régionales relèvent de compétences partagées.

À travers l'élaboration d'un schéma des langues de Bretagne, le Département des Côtes d'Armor affirme sa volonté de soutenir les pratiques et usages des langues régionales, prenant en compte la pluralité des expressions. Il s'engage dans la voie de l'amé-

nagement linguistique en mettant en œuvre un schéma linguistique se présentant sous la forme d'un programme pluriannuel d'actions qui doit contribuer à une revitalisation de la connaissance et de l'usage social des langues bretonne et galloise.

La préservation de ces langues ne sera effective qu'en les inscrivant dans la société d'aujourd'hui. Comme le mentionnent les conclusions des Rencontres de Strasbourg sur l'efficacité des politiques linguistiques, les 16 et 17 mars 2016, les langues régionales doivent « en tout cas redevenir « fonctionnelles », c'est-à-dire ne pas être considérées pour elles-mêmes, mais comme un moyen de déployer des relations, des activités, des valeurs qui les dépassent. C'est par le réinvestissement de la langue dans autre chose que la langue que se situe la condition de son développement. »



UN SCHÉMA ÉVOLUTIF, FAISANT UNE LARGE PLACE À LA CONCERTATION ET AU PRAGMATISME

À la suite d'un état des lieux et d'une série de propositions et de pistes de travail formalisées par les partenaires, la collectivité a mené un travail de diagnostic interne, auprès de ses services, afin d'identifier l'ensemble des actions existantes en faveur des langues de Bretagne et les possibles axes d'amélioration à apporter.

Le croisement des propositions formulées par les partenaires et des résultats de l'analyse interne produite à la lumière des métiers, des compétences et des politiques départementales a donné lieu à la production d'une grille servant de guide à la concertation. Il est apparu important tout au long des discussions de privilégier la concertation, les échanges et la confrontation des points de vue, d'autant que le breton et le gallo sont dans des

situations inégales, tant en matière d'enseignement, de pédagogie et de formation, que de visibilité dans l'espace public.

La concertation s'est déroulée sous la forme de plusieurs temps de travail qui ont d'abord permis d'identifier deux axes majeurs d'intervention qui constituent les axes du schéma : transmettre la langue et vivre la langue. Ensuite, les groupes de travail techniques, associant partenaires et directions de la collectivité, se sont mis en place, sur quelques thématiques privilégiées qui se traduisent aujourd'hui à travers les premières fiches-actions qui s'inscrivent en cohérence et en complémentarité avec les politiques publiques portées par la collectivité.

AXE STRATÉGIQUE N° 1 : TRANSMETTRE LA LANGUE

ENSEIGNEMENT ET FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE ET FORMATION POUR ADULTES

SOLIDARITÉS

AXE STRATÉGIQUE N° 2 : VIVRE LA LANGUE

ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE, MÉMOIRE
ET VIE ASSOCIATIVE

COMMUNICATION

Ces axes et thématiques de travail forment l'ossature du schéma linguistique départemental des Côtes d'Armor. Les fiches-actions qui suivent sont à la fois le résultat de la valorisation d'actions existantes et le fruit des échanges qui ont eu lieu au sein des premiers groupes de travail qui se sont réunis autour des thématiques des solidarités et de la communication (1^{er} trimestre 2021).

Ce schéma est appelé à évoluer : le programme d'actions qui suit est une version initiale qui sera enrichie, développée et amendée au fur et à mesure des travaux qui se poursuivront. La concertation engagée depuis fin 2019, et amenée à se poursuivre, a en effet réuni autour d'une même table des acteurs institutionnels et associatifs qui ont initié

des pratiques collaboratives appelées à se développer.

Partenaires associés à la démarche :

- Office Public de la Langue Bretonne
- Institut de la Langue Galloise
- Rouedad Skolioù Diwan
- Div yezh breizh
- Telenn
- Ti ar Vro Gwengamp
- Ti ar Vro Treguer-Goelou
- Raok brezhoneg
- Les Cllässiers
- Qerouézée
- CAC Sud 22

UNE DÉMARCHE ACCOMPAGNÉE PAR UN COMITÉ DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Au regard du principe évolutif qui caractérise ce schéma, des indicateurs d'évaluation figurant dans les fiches-actions permettront d'apprécier la portée et la pertinence des actions mises en œuvre.

Un comité de suivi et d'évaluation constitué d'élus départementaux, des services de la collectivité et des partenaires associés à la démarche sera chargé

de procéder à des points d'étape réguliers. Il se réunira à cet effet une à deux fois par an. Les observations et décisions formulées seront intégrées à la réflexion, conformément au principe de la concertation qui guide la démarche, et viendront amender le programme d'actions au plus près des enjeux identifiés.

Fiches-actions

1. TRANSMETTRE LA LANGUE

La transmission constitue le premier axe d'intervention du schéma départemental en faveur des langues de Bretagne.

Pour qu'une langue vive et s'épanouisse dans une société, elle doit disposer d'un nombre de locuteurs conséquent couvrant l'ensemble des générations. La formation de jeunes locuteurs ne peut d'ailleurs suffire à assurer l'avenir d'une langue. Les enjeux de la transmission doivent s'inscrire dans une démarche globale associant les adultes. Par une politique de soutien à la diffusion de la connaissance de la langue, l'institution départementale peut agir en faveur d'un accroissement du nombre des locuteurs, condition indispensable à l'avenir de la langue.

Ce premier axe est décliné en trois parties : l'enseignement et la formation initiale, la formation continue et la formation pour adultes, les solidarités prenant en considération la question du bilinguisme précoce (petite enfance) et du lien intergénérationnel (personnes âgées).

1.1. ENSEIGNEMENT ET FORMATION INITIALE

Cette thématique fera l'objet de groupes de travail afin de déterminer des actions à mettre en œuvre en faveur de l'enseignement des langues bretonnes et galloises. Des fiches-actions viendront alimenter cette thématique au fur et à mesure de la concertation engagée.



1.2. FORMATION CONTINUE ET FORMATION POUR ADULTES

AXE STRATÉGIQUE	TRANSMETTRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	1.2.1
THÉMATIQUE	FORMATION CONTINUE ET FORMATION POUR ADULTES
ACTION	ANIMER LE PARTENARIAT ENGAGÉ AVEC LE CNFPT POUR FORMER LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX À LA LANGUE BRETONNE
PILOTE	DRH / DC (CO-PILOTE)
OBJECTIFS	- ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ POUR UN MEILLEUR SERVICE RENDU À L'USAGER - PERMETTRE AUX AGENTS DÉPARTEMENTAUX DE BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION PERMETTANT L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE BRETONNE (204 HEURES PAR SESSION, NIVEAU DÉBUTANT ET AVANCÉ)
CIBLES	AGENTS DU SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL
CALENDRIER DES TRAVAUX	DÉLIBÉRATION EN DATE DU 6 MARS 2017
PARTENAIRES	CNFPT – DÉLEGATION DE BRETAGNE
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	NOMBRE D'AGENTS INSCRITS À LA FORMATION

AXE STRATÉGIQUE	TRANSMETTRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	1.2.2
THÉMATIQUE	FORMATION CONTINUE ET FORMATION POUR ADULTES
ACTION	- AIDER LES LOCUTEURS-TRICES ADULTES EN VERSANT UNE AIDE DE 30 €/PERSONNE APPRENANTE AUX ASSOCIATIONS QUI PROPOSENT DES COURS DE LANGUE DU SOIR. - RÉFLEXION EN COURS POUR UNE ÉVOLUTION DE CETTE AIDE EN 2022.
PILOTE	DC (CULTURE)
OBJECTIFS	- AIDER À LA STRUCTURATION DES ASSOCIATIONS PROPOSANT DES FORMATS PÉDAGOGIQUES INNOVANTS ET CELLES QUI OEUVRENT EN FAVEUR DES GÉNÉRATIONS DE LOCUTEURS PLUS JEUNES. - AIDER LES COSTARMORICAINS-ES À SE FORMER À L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE BRETONNE.
CIBLES	ASSOCIATIONS COSTARMORICAINES OEUVRANT À LA TRANSMISSION DE LA LANGUE BRETONNE
CALENDRIER DES TRAVAUX	DISPOSITIF EXISTANT
ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DU DÉPARTEMENT	15 120 € (2020) AU TITRE DU SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT À LA TRANSMISSION DE LA LANGUE BRETONNE
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	NOMBRE DE LOCUTEURS, DE COURS, STAGES, NOMBRE DE PROFESSEURS SALARIÉS-ES, NOMBRE D'ASSOCIATIONS UTILISANT DES FORMATS PÉDAGOGIQUES NOUVEAUX

1.3. SOLIDARITÉS

AXE STRATÉGIQUE	TRANSMETTRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	1.3.1
THÉMATIQUE	SOLIDARITÉS / PETITE ENFANCE
ACTION	PROMOUVOIR LE BILINGUISME DANS LES CARNETS DE SANTÉ DE LA PMI : - INSÉRER UN ENCART EN FRANÇAIS DANS UN PREMIER TEMPS - TRADUIRE EN BRETON ET GALLO LES TITRES ET / OU SOUS-TITRES DANS UN DEUXIÈME TEMPS
PILOTE	DEF (PMI) / DC (CO-PILOTE) / MDD (DIRECTIONS ASSOCIÉES)
OBJECTIFS	- SENSIBILISER LES PARENTS AUX EFFETS POSITIFS DU BILINGUISME DANS LE DÉVELOPPEMENT COGNITIF DE L'ENFANT - ASSOCIER LES PROFESSIONNELS DE LA PMI À LA DÉMARCHE - FAVORISER LES LIENS AVEC LA SCOLARISATION EN FILIÈRE BILINGUE
CIBLES	FAMILLES DE NOUVEAUX-NÉS ET JEUNES ENFANTS
CALENDRIER DES TRAVAUX	2 ^E SEMESTRE 2021 (À L'OCCASION D'UNE RÉÉDITION DU CARNET)
PARTENAIRES (TRADUCTION)	OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE INSTITUT DE LA LANGUE GALLÈSE
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	- NOMBRE DE CARNETS DE SANTÉ IMPRIMÉS ET DISTRIBUÉS - NOMBRE DE PROFESSIONNELS DE LA PMI SENSIBILISÉS AUX ENJEUX DU BILINGUISME - RETOUR PAR LES PARTENAIRES ET ASSOCIATIONS DE L'IMPACT DE LA DÉMARCHE

AXE STRATÉGIQUE	TRANSMETTRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	1.3.2
THÉMATIQUE	SOLIDARITÉS / PETITE ENFANCE
ACTION	RÉALISER UNE PLAQUETTE D'INFORMATION SUR LE BILINGUISME PRÉCOCE
PILOTE	DEF (PMI) / DC (CO-PILOTE) / DIRCOM (DIRECTION ASSOCIÉE)
OBJECTIFS	- INFORMER ET SENSIBILISER LES PARENTS ET LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE AUX EFFETS POSITIFS DU BILINGUISME DANS LE DÉVELOPPEMENT COGNITIF DE L'ENFANT - FAVORISER LES LIENS AVEC LA SCOLARISATION EN FILIÈRE BILINGUE
CIBLES	FAMILLES, PROFESSIONNELS ET STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE
CALENDRIER DES TRAVAUX	2022
PARTENAIRES	- L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE ŒUVRANT EN FAVEUR DE LA TRANSMISSION ET DU DÉVELOPPEMENT DES LANGUES BRETONNE ET GALLÈSE - STRUCTURES PORTEUSES DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	- NOMBRE D'EXEMPLAIRES IMPRIMÉS ET DIFFUSÉS - NOMBRE DE DIFFUSIONS DE LA PLAQUETTE - MISE EN LIGNE DE LA PLAQUETTE - NOMBRE DE TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES PROFESSIONNELS ET STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE

AXE STRATÉGIQUE	TRANSMETTRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	1.3.3
THÉMATIQUE	SOLIDARITÉS / PERSONNES ÂGÉES
ACTION	INTÉGRER LES LANGUES RÉGIONALES DANS LES ACTIONS DE PRÉVENTION SOUTENUES PAR LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS POUR LES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE
PILOTE	CONFÉRENCE DES FINANCEURS (DÉPARTEMENT, CAISSES DE RETRAITE, ARS)
OBJECTIFS	- SOUTENIR LES ACTIONS DE PRÉVENTION AU SEIN DES EHPAD OU À DOMICILE DANS LA LANGUE MATERNELLE DES PERSONNES - FAVORISER L'EXPRESSION DES PERSONNES EN BRETON OU EN GALLO POUR UNE MEILLEURE ESTIME D'ELLES MÊMES - MESURER L'EFFET DU TRAUMATISME VÉCU PAR LES PERSONNES DU FAIT DE L'INTERDICTION DE S'EXPRIMER DANS LEUR LANGUE MATERNELLE DANS LEUR PRIME ENFANCE ET DÉVELOPPER UNE OFFRE DE PRÉVENTION ADAPTÉE
CIBLES	PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE OU EN ÉTABLISSEMENT
CALENDRIER	APPEL À PROJETS CONFÉRENCE DES FINANCEURS 2022
PARTENAIRES	SERVICES À DOMICILE, EHPAD, PRESTATAIRES PRÉVENTION
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	IMPACT DES ACTIONS SUR LES PERSONNES EN TERME DE BIEN ÊTRE, DE PRÉVENTION SANTÉ, D'ESTIME DE SOI

Fiches-actions

2. VIVRE LA LANGUE

La pratique sociale et l'environnement linguistique constituent le deuxième axe d'intervention du schéma départemental en faveur des langues de Bretagne. Promouvoir la visibilité et la pratique des langues bretonne et galloise s'inscrit dans la continuité des actions mises en œuvre en faveur de la transmission.

Pour qu'une langue vive et soit valorisée dans l'espace public, il convient d'encourager, de développer et de multiplier les occasions de la visualiser, de la pratiquer et l'entendre au quotidien. Développer la visibilité et la pratique de la langue est également une manière de valoriser l'identité départementale, facteur d'attractivité et de rayonnement.

Ce second axe est décliné en deux parties : l'animation culturelle de territoire, la mémoire et la vie associative, d'une part, et le domaine de la communication, d'autre part.



2.1. ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE, MÉMOIRE ET VIE ASSOCIATIVE

AXE STRATÉGIQUE	VIVRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	2.1.1
THÉMATIQUE	ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE, MÉMOIRE ET VIE ASSOCIATIVE
ACTION	VALORISER LES SOURCES HISTORIQUES EN LANGUE BRETONNE ET GALLÈSE
PILOTE	DC (ARCHIVES DÉPARTEMENTALES)
OBJECTIFS	MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DES SOURCES CONSERVÉES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES CÔTES D'ARMOR ET PAR SES PARTENAIRES : - INVENTAIRE DES SOURCES CONSERVÉES PAR LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES CÔTES D'ARMOR, MISE EN LIGNE DE CERTAINS DOCUMENTS (PRESSE NOTAMMENT) - PARTICIPATION À LA COLLECTE DE DOCUMENTS EN BRETON MENÉE PAR LE CENTRE DE RECHERCHE BRETONNE ET CELTIQUE (CRBC) - POINT D'ACCÈS NUMÉRIQUE AUX RESSOURCES DES PARTENAIRES (DASTUM, CINÉMATHÈQUE DE BRETAGNE) - VALORISATION DES SOURCES AUPRÈS DU PUBLIC SCOLAIRE (ÉLABORATION D'UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE) - ACCUEIL DE CONFÉRENCES SUR LE SUJET
CIBLES	PUBLIC DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES (UNIVERSITAIRES, ÉTUDIANTS, CHERCHEURS, ÉRUDITS), SCOLAIRES
CALENDRIER DES TRAVAUX	2021-2022
PARTENAIRES	DASTUM, CINÉMATHÈQUE DE BRETAGNE, CRBC, ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	- NOMBRE DE CONSULTATIONS DE DOCUMENTS - NOMBRE DE VUES POUR LES DOCUMENTS NUMÉRISÉS - NOMBRE D'ÉLÈVES AYANT PARTICIPÉ À LA SÉANCE PÉDAGOGIQUE

AXE STRATÉGIQUE	VIVRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	2.1.2
THÉMATIQUE	ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE, MÉMOIRE ET VIE ASSOCIATIVE
ACTION	VALORISER L'ANTENNE DE LANGUE BRETONNE DE CAVAN
PILOTE	DC (BIBLIOTHÈQUE DES CÔTES D'ARMOR)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - VALORISER LE FONDS DOCUMENTAIRE LOCAL BRETON À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL - DÉVELOPPER UNE OFFRE DE MÉDIATION CULTURELLE ET NUMÉRIQUE AUTOUR DE LA LANGUE BRETONNE - ATTIRER LES PUBLICS ET NON-PUBLICS AU SEIN DE L'ANTENNE DE LANGUE BRETONNE DE CAVAN - RENFORCER LES PARTENARIATS TRANSVERSAUX AVEC LES ACTEURS DES CHAMPS CULTURELS, SOCIAUX, SPORTIFS, ASSOCIATIFS ET ÉDUCATIFS EN FAVEUR D'UNE VALORISATION DE LA LANGUE BRETONNE
CIBLES	ÉLUS, AGENTS, ACTEURS CULTURELS, DU LIVRE ET DE LA LECTURE, PUBLICS DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
CALENDRIER DES TRAVAUX	2022-2027
PARTENAIRES	TI AR VRO TREGER-GOUELOÙ
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> - TAUX DE ROTATION DU FONDS DOCUMENTAIRE LOCAL BRETON À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL - NOMBRE D'ACTIONS DE MÉDIATION CULTURELLE ET NUMÉRIQUE AUTOUR DE LA LANGUE BRETONNE - NOMBRE D'INSCRITS À L'ANTENNE DE LANGUE BRETONNE DE CAVAN - NOMBRE DE PARTENARIATS TRANSVERSAUX AVEC LES ACTEURS DES CHAMPS CULTURELS, SOCIAUX, SPORTIFS, ASSOCIATIFS ET ÉDUCATIFS EN FAVEUR D'UNE VALORISATION DE LA LANGUE BRETONNE

AXE STRATÉGIQUE	VIVRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	2.1.4
THÉMATIQUE	ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE, MÉMOIRE ET VIE ASSOCIATIVE
ACTION	SOUTENIR ET ACCOMPAGNER EN FONCTIONNEMENT ET INGÉNIERIE LES MÉDIAS (RADIOS, WEB TV) QUI DIFFUSENT DES PROGRAMMES EN LANGUE BRETONNE ET GALLÈSE ET ÉTENDRE LES MÉDIAS, LES PUBLICS, LES CONTENUS
PILOTE	DC (CULTURE)
OBJECTIFS	INCITER AU BILINGUISME EN ÉTENDANT LES OFFRES EN LANGUE BRETONNE ET GALLÈSE DANS LE PAYSAGE AUDIOVISUEL
CIBLES	RADIOS ASSOCIATIVES DIFFUSANT DES PROGRAMMES EN LANGUE BRETONNE ET GALLÈSE, AUDITEURS-TRICES
CALENDRIER DES TRAVAUX	DISPOSITIF EXISTANT
PARTENAIRES	ÉTAT, CSA, EPCI, COLLECTIVITÉS LOCALES SELON LES PROJETS
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DU DÉPARTEMENT	64 500 € (2021) AU TITRE DU SOUTIEN AUX MÉDIAS
INDICATEURS	AUTORISATION DE DIFFUSION CSA, GRILLE DE PROGRAMMES / FRÉQUENCE DE DIFFUSION, QUALITÉ DES PROGRAMMES, COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE, PART AUDIENCE, BILAN ANNUEL

AXE STRATÉGIQUE	VIVRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	2.1.3
THÉMATIQUE	ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE, MÉMOIRE ET VIE ASSOCIATIVE
ACTION	SOUTENIR LES ACTIONS D'AMÉNAGEMENT, D'ANIMATION, DE MÉDIATION OU DE DIFFUSION CULTURELLES EN LANGUE BRETONNE ET GALLÈSE DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES
PILOTE	DC (CULTURE)
OBJECTIFS	CONFORTER UNE POLITIQUE CULTURELLE OU ARTISTIQUE SOUTENANT LES LANGUES DE BRETAGNE SUR UN TERRITOIRE
CIBLES	ASSOCIATIONS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE TERRITOIRE ET DE MÉDIATION ŒUVRANT POUR LE BILINGUISME, COSTARMORICAINS-ES
CALENDRIER DES TRAVAUX	DISPOSITIF EXISTANT
PARTENAIRES	DRAC, RÉGION, COMMUNES, EPCI, ASSOCIATIONS, SOCIÉTÉ CIVILE
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DU DÉPARTEMENT	267 500 € (2021) AU TITRE DU SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE DÉVELOPPEMENT DE TERRITOIRE
INDICATEURS	RAYONNEMENT TERRITORIAL, PERTINENCE ET DIVERSITÉ DES ACTIONS DE MÉDIATION OU DE DIFFUSION, SOUTIEN DE LA COMMUNE OU DE L'INTERCOMMUNALITÉ, ACTIONS DE MÉDIATION AUPRÈS DE PUBLICS CIBLÉS

AXE STRATÉGIQUE	VIVRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	2.1.5
THÉMATIQUE	ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE, MÉMOIRE ET VIE ASSOCIATIVE
ACTION	SOUTENIR LA MAISON NATURE CENTRE FORÊT BOCAGE DE LA CHAPELLE NEUVE
PILOTE	DIRPAT (PATRIMOINE NATUREL) / DC (DIRECTION ASSOCIÉE)
OBJECTIFS	<p>VALORISER LE PATRIMOINE, LA CULTURE ET LA LANGUE BRETONNE. FAVORISER LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS EN LANGUE BRETONNE (LES ACTIVITÉS ÉTANT PRATIQUÉES TANT EN FRANÇAIS QU'EN BRETON) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CLASSES DE DÉCOUVERTES DE LA NATURE (FORÊT, BOCAGE, PATRIMOINE, CULTURE BRETONNE, DÉVELOPPEMENT DURABLE) POUR LES SCOLAIRES DE LA MATERNELLE AU LYCÉE. - SÉJOURS VACANCES ENFANTS ET ADOLESCENTS POUR DÉCOUVRIR LA NATURE TOUT EN S'AMUSANT. - « SORTIES NATURE » GRAND PUBLIC, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, À LA DÉCOUVERTE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SAUVAGE. - STAGES GRAND PUBLIC POUR TRANSMETTRE DES TECHNIQUES D'ENTRETIEN DU BOCAGE, DE JARDIN ÉCOLOGIQUE... - FORMATIONS POUR LES ÉTUDIANTS OU PROFESSIONNELS SUR LA NATURE ET L'ANIMATION. - INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES OU SUR DES ÉVÉNEMENTS LOCAUX (SALONS, FÊTES...) - PROJETS : SENTIERS DE RANDONNÉE, EXPOSITIONS, OUTILS PÉDAGOGIQUES.
CIBLES	SCOLAIRES EN SÉJOUR OU EN ANIMATION À LA JOURNÉE, GRAND PUBLIC LORS DES VISITES GUIDÉES, ANIMATIONS, ÉVÈNEMENTIELS, PUBLIC EN FORMATION
CALENDRIER DES TRAVAUX	DISPOSITIF EXISTANT
PARTENAIRES	UNION BRETONNE POUR L'ANIMATION DES PAYS RURAUX (UBAPAR), RÉSEAU D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT BRETAGNE (REEB), COLLECTIVITÉS, OFFICE DU TOURISME
ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DU DÉPARTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 35 000 € AU TITRE DE LA POLITIQUE MAISON NATURE - SUBVENTION EMPLOI ASSOCIATIF DÉPARTEMENTAL DE 15 000 € POUR LE POSTE DE DIRECTRICE DU CENTRE FORÊT BOCAGE
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> - NOMBRE DE JOURNÉES D'ANIMATIONS EFFECTUÉES EN LANGUE BRETONNE (SCOLAIRES, GRAND-PUBLIC, ADULTES EN FORMATION). - NOMBRE DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'ANIMATIONS EN LANGUE BRETONNE - OUTILS PÉDAGOGIQUES RÉALISÉS METTANT EN AVANT LA LANGUE BRETONNE.

2.2. COMMUNICATION

AXE STRATÉGIQUE	VIVRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	2.2.1
THÉMATIQUE	COMMUNICATION
ACTION	DÉFINIR UN PROTOCOLE POUR PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LA SIGNALÉTIQUE BILINGUE ET/OU TRILINGUE EXTÉRIEURE ET/OU INTÉRIEURE DANS LES BÂTIMENTS ET SITES DÉPARTEMENTAUX
PILOTE	DC / DIRPAT, DIRCOM (CO-PILOTE)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - DISPOSER D'UNE MÉTHODOLOGIE PARTAGÉE PAR LES ACTEURS - SIMPLIFIER ET SYSTÉMATISER LES PROCÉDURES ET LES RÈGLES - UNIFORMISER LES PRATIQUES
CIBLES	SERVICES DU DÉPARTEMENT CONCERNÉS PAR LA SIGNALÉTIQUE
CALENDRIER DES TRAVAUX	2 ^E SEMESTRE 2021 – 1 ^{ER} SEMESTRE 2022
PARTENAIRES	OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE INSTITUT DE LA LANGUE GALLÈSE
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	VALIDATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROTOCOLE

AXE STRATÉGIQUE	VIVRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	2.2.2
THÉMATIQUE	COMMUNICATION
ACTION	DÉFINIR UN PROTOCOLE INTÉGRANT LES LANGUES RÉGIONALES DANS LA RELATION À L'USAGER (MESSAGE D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE, EN-TÊTE DES COURRIERS, SIGNATURE DES MAILS, ETC.)
PILOTE	DG / DSI, DIRCOM (DIRECTIONS ASSOCIÉES)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - DISPOSER D'UNE MÉTHODOLOGIE PARTAGÉE PAR LES ACTEURS - SIMPLIFIER ET SYSTÉMATISER LES PROCÉDURES ET LES RÈGLES - UNIFORMISER LES PRATIQUES
CIBLES	SERVICES DU DÉPARTEMENT CONCERNÉS
CALENDRIER DES TRAVAUX	2 ^E SEMESTRE 2021 – 1 ^{ER} SEMESTRE 2022
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE - INSTITUT DE LA LANGUE GALLÈSE
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	VALIDATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROTOCOLE

AXE STRATÉGIQUE	VIVRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	2.2.3
THÉMATIQUE	COMMUNICATION
ACTION	CRÉER UNE RUBRIQUE DÉDIÉE À LA PRÉSENTATION ET LA VALORISATION DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DES LANGUES DE BRETAGNE SUR LE SITE WWW.COTESDARMOR.FR
PILOTE	DIRCOM / DC (DIRECTION ASSOCIÉE)
OBJECTIFS	- PRÉSENTER LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR EN FAVEUR DES LANGUES DE BRETAGNE - VALORISER LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DES LANGUES DE BRETAGNE
CIBLES	USAGERS DU SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL TOUT PUBLIC CONSULTANT LE SITE INTERNET DE LA COLLECTIVITÉ
CALENDRIER DES TRAVAUX	2 ^E SEMESTRE 2021
PARTENAIRES	CONTRIBUTEURS POTENTIELS
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	- NOMBRE DE CONSULTATIONS DE LA RUBRIQUE - SUIVI DES DEMANDES D'INFORMATION DES USAGERS CONCERNANT CETTE POLITIQUE - COMMUNICATION D'INFORMATION SUR LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DES LANGUES DE BRETAGNE

AXE STRATÉGIQUE	VIVRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	2.2.5
THÉMATIQUE	COMMUNICATION
ACTION	PROMOUVOIR LES OPÉRATIONS VALORISANT LES LANGUES DE BRETAGNE À L'AIDE DES SUPPORTS ET MOYENS DE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT
PILOTE	DIRCOM / DC (DIRECTION ASSOCIÉE)
OBJECTIFS	- RELAYER LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION ET INITIATIVES FAVORISANT LES LANGUES RÉGIONALES (EX. MOIS DU BRETON, MOIS DU GALLO, ENSEIGNEMENT BILINGUE, COURS DU SOIR, ETC.) - FAVORISER LA DIFFUSION DE L'INFORMATION AUPRÈS DES COSTARMORICAINS
CIBLES	USAGERS DU SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL
CALENDRIER	ACTION DÉJÀ MENÉE MAIS À DÉVELOPPER
PARTENAIRES	L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES DU TERRITOIRE ŒUVRANT EN FAVEUR DE LA TRANSMISSION ET DU DÉVELOPPEMENT DES LANGUES BRETONNE ET GALLÈSE
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	NOMBRE DE PARTENARIATS, NOMBRE DE CAMPAGNES, NOMBRE DE CAMPAGNES ABRI-BUS

AXE STRATÉGIQUE	VIVRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	2.2.4
THÉMATIQUE	COMMUNICATION
ACTION	PROMOUVOIR LES LANGUES DE BRETAGNE DANS LES DIFFÉRENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT (PROFILS DES RÉSEAUX SOCIAUX, SITE INTERNET, MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION, ETC.)
PILOTE	DIRCOM / DC (DIRECTION ASSOCIÉE)
OBJECTIFS	DÉVELOPPER LA VISIBILITÉ ET PROMOUVOIR LA PARITÉ DES LANGUES BRETONNE ET GALLÈSE DANS LES COLONNES DU MAGAZINE DE L'INFORMATION DÉPARTEMENTALE
CIBLES	USAGERS DU SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL
CALENDRIER DES TRAVAUX	ACTION DÉJÀ MENÉE MAIS À DÉVELOPPER
PARTENAIRES	- OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE - INSTITUT DE LA LANGUE GALLÈSE
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	NOMBRE D'ARTICLES PRODUITS EN CE SENS

AXE STRATÉGIQUE	VIVRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	2.2.6
THÉMATIQUE	COMMUNICATION
ACTION	DIFFUSER UN QUESTIONNAIRE EN INTERNE À LA COLLECTIVITÉ SUR LES LANGUES DE BRETAGNE
PILOTE	DC / DRH, SMAP, COMMUNICATION INTERNE (DIRECTION ET SERVICES ASSOCIÉS)
OBJECTIFS	- CONNAÎTRE ET ÉVALUER L'INTÉRÊT DES AGENTS DU DÉPARTEMENT POUR LES LANGUES BRETONNE ET GALLÈSE - RECENSER LES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES EXISTANTES
CIBLES	AGENTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, Y COMPRIS LES ASSISTANTS FAMILIAUX
CALENDRIER DES TRAVAUX	1 ^{ER} SEMESTRE 2021
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	- TAUX DE RÉPONSE - ANALYSE ET RESTITUTION DE L'ENQUÊTE

AXE STRATÉGIQUE	VIVRE LA LANGUE
RÉFÉRENCE	2.2.7
THÉMATIQUE	COMMUNICATION
ACTION	ORGANISER DES TEMPS D'INFORMATION ET DE CULTURE GÉNÉRALE SUR LES LANGUES DE BRETAGNE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ
PILOTE	DC / COMMUNICATION INTERNE (SERVICE ASSOCIÉ)
OBJECTIFS	- COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DE LA SAUVERGARDE ET LA TRANSMISSION DES LANGUES DE BRETAGNE - FAVORISER DES ENJEUX DE CULTURE GÉNÉRALE
CIBLES	AGENTS ET ÉLUS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
CALENDRIER DES TRAVAUX	2022
PARTENAIRES	PARTENAIRES, EXPERTS, UNIVERSITAIRES, ETC.
TERRITOIRE	ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
INDICATEURS	- ORGANISATION DE CONFÉRENCES DE CULTURE GÉNÉRALE À L'ATTENTION DES AGENTS DU DÉPARTEMENT - NOMBRE DE PARTICIPANTS - INSCRIPTION DE CETTE ACTION À L'ORDRE DU JOUR DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CITOYENNETÉ

LISTE RÉCAPITULATIVE DES FICHES-ACTIONS

RÉFÉRENCE	AXE STRATÉGIQUE	THÉMATIQUE	INTITULÉ
1.2.1	TRANSMETTRE LA LANGUE	FORMATION CONTINUE ET POUR ADULTES	ANIMER LE PARTENARIAT ENGAGÉ AVEC LE CNFPT POUR FORMER LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX À LA LANGUE BRETONNE
1.2.2	TRANSMETTRE LA LANGUE	FORMATION CONTINUE ET POUR ADULTES	AIDER LES LOCUTEURS-TRICES ADULTES EN VERSANT UNE AIDE DE 30 € PAR PERSONNE APPRENANTE AUX ASSOCIATIONS QUI PROPOSENT DES COURS DE LANGUE DU SOIR
1.3.1	TRANSMETTRE LA LANGUE	SOLIDARITÉS / PETITE ENFANCE	PROMOUVOIR LE BILINGUISME DANS LES CARNETS DE SANTÉ DE LA PMI
1.3.2	TRANSMETTRE LA LANGUE	SOLIDARITÉS / PETITE ENFANCE	RÉALISER UNE PLAQUETTE D'INFORMATION SUR LE BILINGUISME PRÉCOCE
1.3.3	TRANSMETTRE LA LANGUE	SOLIDARITÉS / PERSONNES ÂGÉES	INTÉGRER LES LANGUES RÉGIONALES DANS LES ACTIONS DE PRÉVENTION SOUTENUES PAR LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS POUR LES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE
2.1.1	VIVRE LA LANGUE	ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE, MÉMOIRE ET VIE ASSOCIATIVE	VALORISER LES SOURCES HISTORIQUES EN LANGUE BRETONNE ET GALLÈSE
2.1.2	VIVRE LA LANGUE	ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE, MÉMOIRE ET VIE ASSOCIATIVE	VALORISER L'ANTENNE DE LANGUE BRETONNE DE CAVAN
2.1.3	VIVRE LA LANGUE	ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE, MÉMOIRE ET VIE ASSOCIATIVE	SOUTENIR LES ACTIONS D'AMÉNAGEMENT, D'ANIMATION, DE MÉDIATION OU DE DIFFUSION CULTURELLES EN LANGUE BRETONNE ET GALLÈSE DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES
2.1.4	VIVRE LA LANGUE	ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE, MÉMOIRE ET VIE ASSOCIATIVE	SOUTENIR ET ACCOMPAGNER EN FONCTIONNEMENT ET INGÉNIERIE LES MÉDIAS (RADIOS, WEB TV) QUI DIFFUSENT DES PROGRAMMES EN LANGUE BRETONNE ET GALLÈSE ET ÉTENDRE LES MÉDIAS, LES PUBLICS, LES CONTENUS
2.1.5	VIVRE LA LANGUE	ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE, MÉMOIRE ET VIE ASSOCIATIVE	SOUTENIR LA MAISON NATURE CENTRE FORÊT BOCAGE DE LA CHAPELLE NEUVE
2.2.1	VIVRE LA LANGUE	COMMUNICATION / SIGNALÉTIQUE	DÉFINIR UN PROTOCOLE POUR PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LA SIGNALÉTIQUE BILINGUE ET/OU TRILINGUE EXTÉRIEURE ET/OU INTÉRIEURE DANS LES BÂTIMENTS ET SITES DÉPARTEMENTAUX
2.2.2	VIVRE LA LANGUE	COMMUNICATION / RELATION À L'USAGER	DÉFINIR UN PROTOCOLE INTÉGRANT LES LANGUES RÉGIONALES DANS LA RELATION À L'USAGER (MESSAGE D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE, EN-TÊTE DES COURRIERS, SIGNATURE DES MAILS, ETC.)
2.2.3	VIVRE LA LANGUE	COMMUNICATION	CRÉER UNE RUBRIQUE DÉDIÉE À LA PRÉSENTATION ET LA VALORISATION DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DES LANGUES DE BRETAGNE SUR LE SITE WWW.COTESDARMOR.FR
2.2.4	VIVRE LA LANGUE	COMMUNICATION	PROMOUVOIR LES LANGUES DE BRETAGNE DANS LES DIFFÉRENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT
2.2.5	VIVRE LA LANGUE	COMMUNICATION	PROMOUVOIR LES OPÉRATIONS VALORISANT LES LANGUES DE BRETAGNE À L'AIDE DES SUPPORTS ET MOYENS DE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT
2.2.6	VIVRE LA LANGUE	COMMUNICATION / COMMUNICATION INTERNE	DIFFUSER UN QUESTIONNAIRE EN INTERNE À LA COLLECTIVITÉ SUR LES LANGUES DE BRETAGNE
2.2.7	VIVRE LA LANGUE	COMMUNICATION / COMMUNICATION INTERNE	ORGANISER DES TEMPS D'INFORMATION ET DE CULTURE GÉNÉRALE SUR LES LANGUES DE BRETAGNE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ



Département des Côtes d'Armor
Direction de la Citoyenneté
9 place du Général de Gaulle CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1



cotesdarmor.fr

